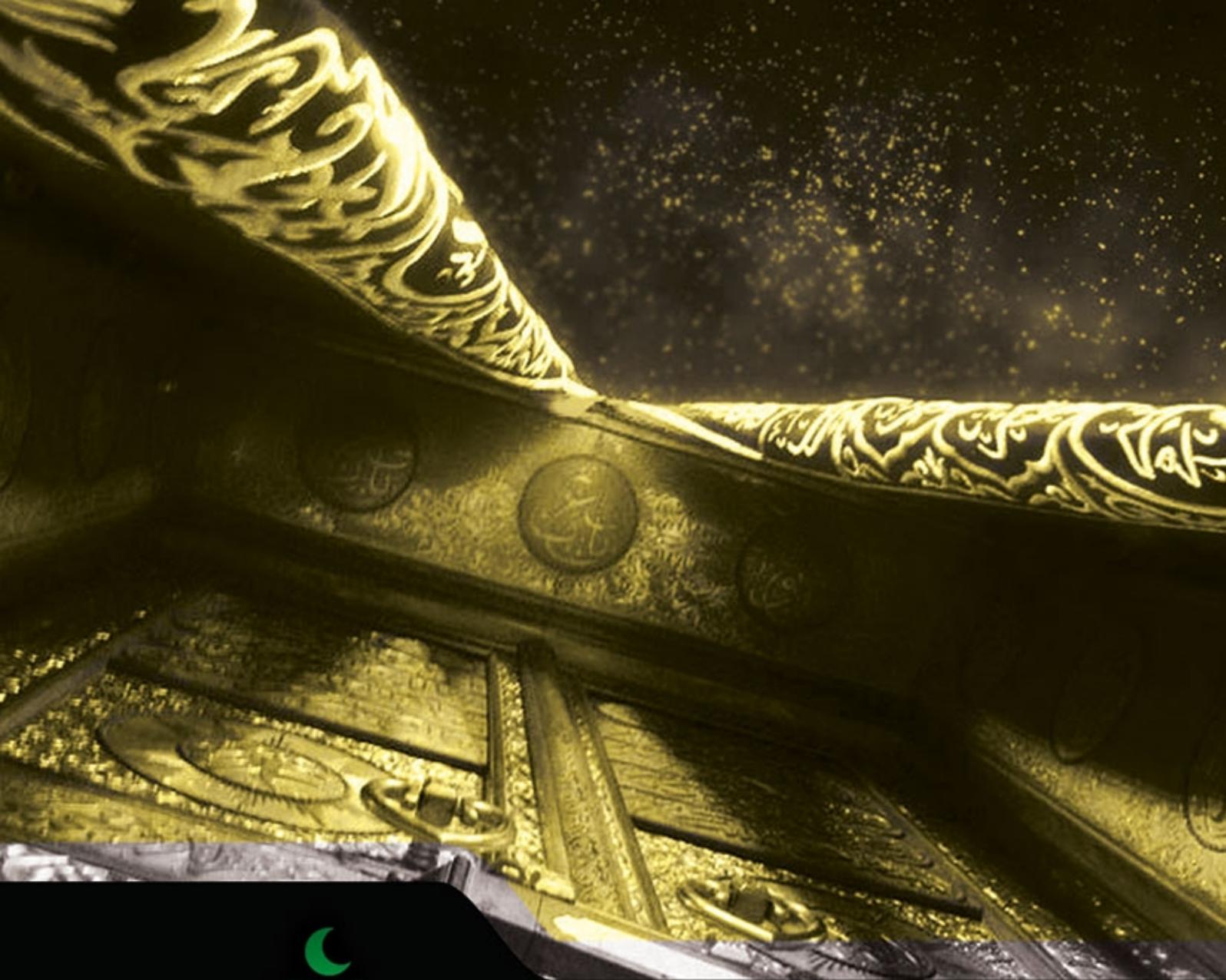


# Le Romantisme dans l'Islam

Par 'Abd Ar-Rahmân bin 'Abd Al-Karîm Ach-Chayhah

Traduit par : **Editions Assia**



# ISLAM LAND

GROW GOODNESS BY YOUR HAND

EXPLORE ISLAM IN ALL LANGUAGES



WWW.ISLAMLAND.COM

Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux,

Louange à Allah le Seigneur des Mondes, prière et salut sur Muhammad (ﷺ), sa famille ainsi que l'ensemble de ses Compagnons.

Parce que le sujet de ce livre est le romantisme islamique, il est nécessaire que le romantisme de Muhammad (ﷺ) soit le centre de cette étude car il est le Messager d'Allah (ﷺ), envoyé à toute l'humanité afin de lui apprendre la religion d'Allah et d'être un exemple en matière de comportement. Les musulmans sont en effet tenus de l'imiter et de suivre sa tradition conformément au verset où Allah dit : « *En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle, pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment* »<sup>1</sup>.

De par sa qualité de transmetteur du message divin, chaque détail de la vie du Prophète (ﷺ) est connu et transmis de génération en génération, en effet, ses paroles, ses actes et ses œuvres forment une législation à travers laquelle le musulman accomplit les préceptes de sa religion et gagne l'amour et la satisfaction d'Allah, les conditions nécessaires pour entrer au Paradis. Allah dit à ce propos : « *Dis: «Si vous aimez vraiment Allah, suivez-*

---

<sup>1</sup> Sourate Al-`Ahzâb – Les Coalisés, verset 21.

*moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux »»<sup>2</sup>.*

Le fondement de l’Islam est l’amour. Cet amour fait en sorte que l’on soit obéissant au bienaimé et que l’on s’efforce de se rapprocher de lui en accomplissant ce qu’il aime et en s’éloignant de ce qu’il déteste. Or le plus grand et le plus noble amour est celui que l’on voue à Allah et qui façonne le comportement du musulman jusqu’à lui faire renoncer à l’égoïsme et à lui faire adopter des vertus dont la finalité est l’amour des créatures d’Allah sans rien attendre en retour. Vient ensuite l’amour sincère que l’on voue au Prophète (ﷺ) que le musulman doit aimé plus que sa propre personne, ses biens et ses enfants en raison du fait qu’il est la cause de sa guidée et que c’est lui qui lui a montré le chemin vers Allah et vers la vraie religion. Le Prophète (ﷺ) mérite ainsi d’être élevé à ce haut rang tout en gardant à l’esprit qu’il était humain et soumis à Allah. Allah dit dans le Coran ce qui suit à propos de l’amour voué au Prophète (ﷺ) : **« Dis: «Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu’Allah, Son messager et la lutte dans le sentier d’Allah, alors attendez qu’Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers»»<sup>3</sup>.**

Quiconque croit donc que l’Islam est une religion brutale et sévère est loin de la vérité. L’Islam est au contraire une religion englobant tous les aspects de la vie, qu’ils soient matériels ou spirituels, et les oriente d’une manière saine.

---

<sup>2</sup> Sourate Âl-‘Imrân – La Famille de ‘Imrân, verset 31.

<sup>3</sup> Sourate At-Tawbah – Le Repentir, verset 24.

Ainsi, l'Islam ne se résume pas à des rites et à des préceptes moraux mais est une religion de romantisme dont la conception islamique se résume à l'amour, l'affection, la miséricorde, la pitié, la bienfaisance, la sensibilité, les vertus et un comportement raffiné vis-à-vis de toutes les créatures. Le romantisme dans l'Islam ne se limite pas aux relations entre les hommes et les femmes, n'y n'est de se comporter correctement avec ceux que l'on aime et exécrationnellement avec ceux que l'on déteste, le musulman romantique est celui que les gens ne craignent pas qu'il s'attaque à leurs personnes, à leurs biens et à leurs honneurs. Ceci est validé par le hadith où le Prophète (ﷺ) dit : « **Vous informerais-je au sujet du croyant ? C'est celui dont les gens n'ont rien à craindre pour leurs biens et pour leurs propres personnes. Le musulman est celui qui épargne aux gens les agressions de sa main et de sa langue...** ».

En outre, le musulman romantique aime le bien et s'efforce d'en faire profiter les gens sans attendre de récompense conformément au hadith où le Prophète (ﷺ) dit : « **Eloigne-toi des interdits et tu seras la personne la plus dévote, sois satisfait du lot qu'Allah t'accorda et tu seras la personne la plus riche, sois bienfaisant envers ton voisin et tu seras un croyant, aime pour les gens ce que tu aimes pour toi-même et tu seras un musulman** »<sup>4</sup>.

Le musulman romantique est équitable avec lui-même et avec la société dans lequel il vit. Cela inclut également ses ennemis dans le sens où il ne s'en prend pas à une personne en raison d'une offense commise par une autre.

---

<sup>4</sup> Ce hadith a été déclaré bon par Al-' Albâni.

En effet, lorsque le Prophète (ﷺ) partait en campagne contre les polythéistes qui lui avaient nui, l'avaient chassé de chez lui ou avaient incité à le chasser, avaient tué ses Compagnons et avaient torturé ceux qui avaient cru en lui, il disait : « **Mettez-vous en route au nom d'Allah....Ne tuez pas d'enfant, de femme ni de vieillard. N'asséchez pas les sources et ne coupez pas d'arbres sauf ceux qui vous empêchent de parvenir aux ennemis. Ne mutiliez pas les cadavres des humains ni ceux des animaux et ne trahissez ni ne trompez personne** »<sup>5</sup>.

Le musulman romantique préserve son environnement et n'accepte pas que l'on fasse du mal aux animaux. Un jour, un âne marqué au fer à la face passa près du Prophète (ﷺ) qui dit alors : « **Ne vous est-il pas parvenu que j'ai maudit quiconque marque au fer une bête ou la frappe à la face ?** »<sup>6</sup>.

De plus, le Prophète (ﷺ) traitait les bêtes avec douceur et miséricorde. 'Â`ichah –qu'Allah soit satisfait d'elle– rapporte à ce propos que le Prophète (ﷺ) inclinait le récipient d'eau afin de permettre à une chatte de boire<sup>7</sup>.

Le musulman romantique se doit aussi de ne pas faire peur aux oiseaux ni les chasser sans raison. Ibn Mas'ûd rapporte à ce sujet ce qui suit : « J'étais en voyage avec le Prophète (ﷺ) et d'autres Compagnons et le Prophète (ﷺ) s'éloigna quelque temps pour s'occuper de certaines affaires. Nous vîmes alors un rouge gorge qui avait avec lui ses deux petits. Nous prîmes les deux petits et le rouge gorge commença à voler très près au dessus de nous. Le

---

<sup>5</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bayhaqi.

<sup>6</sup> Ce hadith a été déclaré authentique par Al-`Albâni.

<sup>7</sup> Ce hadith a été compilé par AT-Tabarâni.

Prophète (ﷺ) revint auprès de nous et dit: « **Qui a accablé cet oiseau par ses petits ?! Rendez-les lui** ». Puis il vit une fourmilière que nous avons brûlée et nous dit : « Qui l'a brûlée ? ». Nous lui dîmes : « Nous » Alors le Prophète (ﷺ) dit : « **Il ne convient à personne de châtier par le feu si ce n'est le Seigneur du feu** »<sup>8</sup>.

Le musulman romantique s'abstient de porter atteinte aux biens communs et aux lieux publics en s'interdisant d'y jeter des déchets et autres, conformément au hadith où le Prophète (ﷺ) dit : « **Abstenez-vous des deux comportements qui amènent la malédiction : faire ses besoins sur les chemins que les gens empruntent où à l'endroit où ils profitent de l'ombre pour se reposer** »<sup>9</sup>.

Mieux, le musulman romantique débarrasse les gens de tout ce qui leur porte préjudice conformément au hadith où le Prophète (ﷺ) dit qu'écarter une chose gênante d'un chemin est une aumône<sup>10</sup>.

Il prend également soin de tout ce qui est utile à l'environnement et aux êtres humains comme les arbres par exemple à propos desquels le Prophète (ﷺ) a dit : « **Ne coupe pas d'arbre fruitier, ne tue pas un animal sans que tu en aies besoin et abstiens-toi d'offenser un croyant** »<sup>11</sup>.

Le musulman romantique incite à la préservation de l'environnement en appelant à planter des arbres et à créer des espaces verts. Le Prophète (ﷺ) dit à ce propos : « **Si**

---

<sup>8</sup> Ce hadith a été déclaré authentique par Al-`Albâni.

<sup>9</sup> Ce hadith a été déclaré authentique par Al-`Albâni.

<sup>10</sup> Ce hadith a été compilé par `Abû Dâwûd.

<sup>11</sup> Ce hadith a été compilé par `Abû Dâwûd.

**l'Heure a lieu alors que l'un d'entre vous a un rameau de palmier dans sa main, s'il peut le planter avant qu'elle n'ait lieu qu'il le plante »<sup>12</sup>.**

Il préserve également l'eau en s'abstenant de la polluer conformément au hadith où le Prophète (ﷺ) défend d'uriner dans les eaux stagnantes<sup>13</sup>. De plus, on doit s'efforcer de ne pas monopoliser les sources d'eau, mais les partager avec les autres d'après le hadith où le Prophète (ﷺ) a dit : « **Les gens possèdent en commun l'eau, les pâturages et le feu** »<sup>14</sup>.

Le musulman s'efforce également de préserver et de faire fructifier les ressources naturelles afin que les humains, les animaux et les plantes en tirent profit. Pour ce faire, il s'abstient de les gaspiller conformément au hadith où le Prophète (ﷺ) dit à Sa'ad alors que celui-ci faisait ses ablutions : « **Pourquoi ce gaspillage ?** ». Gaspille-t-on de l'eau lorsqu'on fait ses ablutions ?, s'enquit alors Sa'd. Le Prophète (ﷺ) lui répondit alors en disant : « **Oui, même si tu as à ta disposition un fleuve** »<sup>15</sup>.

Etant donné que l'on est tenu d'imiter le comportement du Prophète (ﷺ) qui représente le summum du romantisme dans son acception la plus générale et le comportement le plus noble avec l'ensemble des créatures, cette imitation est devenue un dogme dont le croyant est convaincu. Il s'efforce ainsi de le vivre concrètement afin de gagner la satisfaction d'Allah. Allah dit à ce sujet : « *Dis : «Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera*

---

<sup>12</sup> Ce hadith a été déclaré authentique par Al-'Albâni.

<sup>13</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>14</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad et `Abû Dâwûd.

<sup>15</sup> Ce hadith a été déclaré bon par Al-'Albâni.

*alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux »<sup>16</sup>.*

L'Islam, c'est donc aimer tout ce qu'Allah a créé conformément à Ses ordres. Tout comme il garde son corps vivant par la nourriture et la boisson, le croyant fait vivre son esprit par la religion qui lui fait acquérir des vertus et l'éloigne de la bestialité et des passions. Par conséquent, ses sentiments se modèrent et ses mœurs s'adoucissent.

Dans ce livre, il sera question d'une facette parmi tant d'autres du romantisme dans la vie du Prophète (ﷺ) qui est celle de sa relation avec ses épouses. Le message du Prophète (ﷺ) emplit de lueur le monde entier et particulièrement celui des femmes. En effet, l'Islam améliora la condition de la femme, lui accorda le respect qui lui est dû, le tira de l'injustice et défendit de s'en prendre à elle. Avant l'Islam, les femmes vivaient au ban de la société comme en témoigna 'Umar ibn al-Khattâb, le Commandeur des Croyants qui succéda au Prophète (ﷺ), lorsqu'il dit : « Par Allah, on ne se souciait aucunement des femmes avant l'Islam jusqu'à ce qu'Allah révèle à propos d'elle ce qu'Il révéla et leur accorde ce qu'Il leur accorda »<sup>17</sup>.

Les prescriptions de l'Islam à propos des femmes sont claires. Ainsi, la bonté d'un homme et la perfection de sa vertu résident en partie dans le traitement qu'il réserve aux femmes. Le Prophète (ﷺ) dit à ce propos : « **Le meilleur**

---

<sup>16</sup> Sourate Âl-'Imrân – La Famille de 'Imrân, verset 31.

<sup>17</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

**d'entre vous est celui qui se comporte le mieux avec les femmes »<sup>18</sup>.**

La femme jouit ainsi au sein de l'islam d'une condition supérieure à celle des hommes et des femmes dans d'autres cultures. Le Prophète (ﷺ) aimait la femme en tant qu'être humain et dit à propos de cela : « **On m'a fait aimé de votre bas-monde les femmes, le parfum mais ce qui m'apaise le plus est la prière »<sup>19</sup>.**

De plus, l'islam préserve les droits de la femme et ordonne de se comporter de la meilleure des façons avec elle, de l'honorer et de ne pas l'humilier conformément au hadith où le Prophète (ﷺ) dit : « **Le meilleur d'entre vous est celui qui est le meilleur avec sa famille et je suis le meilleur d'entre vous avec sa famille »<sup>20</sup>.** Il ordonne également de faire preuve de douceur et de respect envers elle. Le Prophète (ﷺ) dit en effet à ce sujet : « **Parmi les croyants dont la foi est la plus parfaite figure celui qui a le meilleur comportement et qui est le plus doux avec ses épouses »<sup>21</sup>.**

L'islam recommande également d'être compréhensif à l'égard de la femme et de satisfaire ses demandes à l'image de ce que faisait le Prophète (ﷺ). Anas ibn Mâlik rapporte en effet qu'une femme à l'esprit dérangé dit au Prophète (ﷺ) : « Ô Messager d'Allah ! J'ai besoin de toi ». Le Prophète (ﷺ) lui répondit en disant : « **Ô Unetelle ! Choisis l'emplacement que tu veux afin que je vienne**

---

<sup>18</sup> Ce hadith a été déclaré bon par Al-'Albâni.

<sup>19</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>20</sup> Rapporté par At-Tirmidhi (3895) et ibn Mâjah (1977) d'après Ibn Abass. Authentifié par Al-Albânî dans as-silsilah.

<sup>21</sup> Ce hadith a été compilé par At-Tirmidhi.

**te rendre service** ». Il se rendit alors auprès d'elle à l'emplacement qu'elle choisit et satisfit à sa demande<sup>22</sup>.

L'Islam couvre la femme de soins et recommande de la prendre en charge, de l'éduquer et de lui assurer tout ce dont elle a besoin. Le Prophète (ﷺ) dit à ce propos : « **Quiconque prend intégralement en charge deux ou trois filles ou deux ou trois sœurs jusqu'à ce qu'elles deviennent adultes ou jusqu'à ce qu'il meurt sera avec moi au Paradis comme ces deux doigts** ». Il accola ensuite l'index et le majeur<sup>23</sup>.

Tout ceci vaut quel que soit la couleur, l'ethnie, le prestige ou l'appartenance de la femme. `Abû Hurayrah –qu'Allah soit satisfait de lui– rapporte à ce propos que le Prophète (ﷺ) demanda des nouvelles d'une femme noire qui s'occupait à entretenir la mosquée et on lui dit qu'elle était morte. Il reprocha alors à ses interlocuteurs de ne pas lui avoir appris la nouvelle de son décès puis se rendit auprès de sa tombe et pria pour elle<sup>24</sup>.

L'Islam redonna à la femme la valeur qui lui avait été reniée et fit d'elle une personne égale à l'homme, excepté dans certains domaines comme l'héritage et les témoignages, et fit d'elle la sœur complémentaire de l'homme. Le Prophète (ﷺ) dit en effet : « **Les femmes sont en vérité les sœurs des hommes** »<sup>25</sup>.

Le Prophète (ﷺ) considère même que la femme est un des meilleurs bienfaits d'Allah dans ce monde lorsqu'il dit :

---

<sup>22</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>23</sup> Ce hadith a été déclaré bon par Al-` Albâni.

<sup>24</sup> Ce hadith a été compilé par Ibn Mâjah.

<sup>25</sup> Ce hadith a été compilé par `Abû Dawûd.

**« La vie ici-bas est une provision pour l’au-delà et la meilleure provision est une femme pieuse »<sup>26</sup>. Il la cita également comme une des clés du bonheur et de l’apaisement dans ce bas-monde lorsqu’il dit : « **Quatre choses contribuent au bonheur : une femme pieuse, un foyer spacieux, un voisin pieux et une monture calme** »<sup>27</sup>.**

Le Prophète (ﷺ) fit par ailleurs de la femme la moitié qui complète la religion de l’homme. Il s’agit de la femme pieuse qui oriente son époux vers le bien en lui recommandant les vertus et en le prévenant contre les vices. Il dit en effet à ce propos : « **Lorsqu’un serviteur se marie, il accomplit la moitié de la religion. Qu’il craigne Allah dans l’accomplissement de l’autre moitié** »<sup>28</sup>.

De même qu’il aimait la femme en tant qu’être humain à part entière, le Prophète (ﷺ) l’aimait également en tant que mère. Il ordonna ainsi de la respecter, d’être bienfaisant envers elle et fit de cela un moyen d’entrer au Paradis. Il dit en effet à ce propos : « **Le Paradis est sous les pieds des mères** ».

Il lui accorda même la priorité à la bienfaisance et la bonté, sur le père. Ceci est illustré par le hadith où un homme questionna le Prophète (ﷺ) à propos de la personne qui mérite le plus sa bonne compagnie et le Prophète (ﷺ) lui répondit « **Ta mère** ». L’homme reposa la question à deux reprises et reçut la même réponse. Ce

---

<sup>26</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>27</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Mundhiri.

<sup>28</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bayhaqi.

n'est qu'à la troisième que le Prophète (ﷺ) lui dit : « **Ton père** »<sup>29</sup>.

Le Prophète (ﷺ) aimait également la femme en tant qu'épouse et exprima cela lorsque 'Amr ibn al-Âss lui demanda : « **Quel est la personne que tu aimes le plus ?** ». Il lui répondit : « **Â`ichah** » et lorsque 'Amr le questionna à propos des hommes, le Prophète (ﷺ) lui répondit : « **Son père** »<sup>30</sup>.

Il l'aimait également en tant que fille. 'Â`ichah dit en effet : « Je n'ai jamais vu une créature qui ressemblait davantage au Messager d'Allah (ﷺ) dans son langage, sa conversation et sa façon de s'asseoir que Fâtimah. Quand le Prophète (ﷺ) la voyait s'approcher, il l'accueillait, se levait et l'embrassait, la prenait par la main et la faisait asseoir à l'endroit où il était assis. Elle faisait de même quand le Prophète (ﷺ) allait chez elle. Elle se levait, l'accueillait avec joie et l'embrassait »<sup>31</sup>.

Ce comportement exemplaire avec tous et avec les femmes en particuliers a pour origine l'orientation divine prescrivant d'être doux et clément avec elles. Allah dit en effet : « ... ***Et comportez-vous convenablement envers elles. Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien*** »<sup>32</sup>. Ibn Kathîr dit dans son exégèse à propos de ce verset : Dites-leur des paroles douces et améliorez votre comportement et votre apparence dans la mesure de vos capacités comme

---

<sup>29</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

<sup>30</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

<sup>31</sup> Ce hadith a été compilé par At-Tirmidhi.

<sup>32</sup> Sourate An-Nisâ` - Les Femmes, verset 19.

vous aimeriez qu'elles le fassent car Allah dit : « ... *elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance...* »<sup>33</sup>.

L'incitation au romantisme ainsi qu'au bon comportement et la douceur envers les épouses est devenue un principe adopté par le croyant pieux que celui-ci met en application par obéissance à l'ordre d'Allah. Ainsi, le musulmans qui tient à sa religion conseille ses enfants quand ils se marient par ce conseil qui est en conformité avec les enseignements et les directives de l'Islam.

Ô mon fils, tu n'atteindras le bonheur dans ton foyer qu'en adoptant dix comportements à l'égard de ton épouse. Mémoire-les donc et conformes-y toi.

- Le premier et le deuxième sont que les femmes aiment être gâtées et qu'on leur déclare notre amour. Comble donc ton épouse par ces deux comportements car si tu te montres avare dans ces domaines, tu créeras un obstacle entre vous qui amoindrira vos sentiments réciproques.

- Le troisième est que les femmes détestent l'homme rude et sévère mais d'un autre côté, elles manipulent l'homme faible et mou. Par conséquent, adopte l'attitude qui convient à chaque situation. Ceci renforcera votre amour réciproque et votre quiétude.

- Le quatrième est que les femmes apprécient que leurs époux leur parlent correctement et entretiennent leur apparence et leur hygiène de la même façon que les époux attendent cela d'elles.

---

<sup>33</sup> Sourate Al-Baqarah – La Vache, verset 228.

-Le cinquième est que le foyer est le royaume de la femme et c'est à l'intérieur de ce foyer qu'elle se sent telle une reine sur son trône. Prends donc garde à ne pas porter atteinte à ce sentiment et veille à ne pas la renverser de son trône car tu lui disputerais son royaume. Or il n'existe pas pire ennemi d'un roi que celui qui lui dispute son royaume même s'il a en apparence une toute autre intention.

- Le sixième est que la femme désire avoir une excellente relation avec son époux tout en gardant des liens étroits avec sa famille. Veille donc à ne pas la contraindre à choisir entre toi et sa famille et même si elle te choisissait toi, elle emplirait ton quotidien de tristesse.

- Le septième est que la femme a été créée d'une côte courbe et c'est ce qui fait sa beauté et lui donne son attirance. Ce n'est en aucun cas un défaut car les sourcils sont embellis par leur courbure. Ainsi, ne lui reproche pas d'une manière féroce les fautes légères qu'elle commet. Le juste milieu consiste à ne pas tenter de redresser sa courbure d'une manière qui la casserait et de ne pas la laisser sombrer dans les erreurs au point qu'elle devienne rigide et réfractaire à tout changement.

- Le huitième est que les femmes sont naturellement disposées à être ingrates. Lorsque par exemple tu es bienfaisant avec l'une d'elle des années durant et qu'il t'arrive de lui faire du mal une seule fois, elle prétendra n'avoir jamais bénéficié de bien de ta part. Que ce défaut ne te porte pas à la détester car tu trouveras sûrement en elle des qualités qui te plairont.

- Le neuvième est que la femme passe par des états de faiblesse physique et de fatigue psychique au point

qu'Allah l'exonéra d'accomplir la prière et de repousser le jeûne jusqu'à ce qu'elle se rétablisse. De la même façon qu'Allah allégea les obligations de la femme lorsqu'elle passe par ces états, allège les tiennes en diminuant tes demandes et tes ordres.

- Quant au dixième, sache que ton épouse est détenue chez toi. Fais donc en sorte que sa détention soit douce et tu trouveras en elle la meilleure des partenaires.

De même que les hommes se recommandent mutuellement le romantisme islamique, les femmes musulmanes se le recommandent également entre elles et conseillent de bien se comporter à l'égard de son époux. Voici par exemple le cas de `Umm `Iyyâs bint `awf ibn `Alam ach-Chaybâni qui, juste avant le mariage de sa fille avec `Amr ibn hijr le roi de Kindah, lui prodigua les conseils suivants. Elle lui dit : « Ma fille, je te fais cette recommandation non pas parce que ton éducation et ton intégrité morale laissent à désirer mais en guise de rappel et pour que tu continues d'agir selon tes nobles principes. Si une femme pouvait s'abstenir de se marier parce que ses parents sont riches et en raison de la nécessité qu'ils éprouvent de la garder auprès d'eux, je serais cette femme-là, mais les femmes ont été créées pour les hommes et vice versa.

Ma fille, tu vas quitter un foyer dont tu connais les coutumes vers un autre où t'attend un homme que tu ne connaissais pas auparavant et où les coutumes sont différentes des nôtres. Sois donc son esclave, il deviendra le tien et mémorise les dix qualités suivantes que tu devras te rappeler au fur et à mesure de votre vie commune :

- La première et la deuxième : Sois une bonne compagne en te contentant de ce qu'il te fournit et sois obéissante.

- La troisième et la quatrième : Veille à ce qu'il ne voit de toi que ce qui le réjouit et à ce qu'il ne sente de toi que ce qui est agréable.

- La cinquième et la sixième : Sers-lui à manger à des heures raisonnables et éloigne de lui tout ce qui pourrait le déranger au moment de dormir.

- La septième et la huitième : Sois sage dans la dépense de ce qu'il possède et une bonne instructrice de ses enfants.

- La neuvième et la dixième : Ne divulgue aucun de ses secrets car tu encourrais sa perfidie et ne lui désobéis pas car il se mettrait à te détester. De plus, ne t'avise pas d'être joyeuse alors qu'il est triste et ne sois pas triste lorsqu'il est joyeux ».

Tout ceci prouve que l'Islam accorde à la femme une importance extrême et réfute ceux qui l'accusent d'injustice à son égard. En effet, comment l'Islam peut-il être injuste à l'égard de la femme et lui dénier ses droits alors qu'il la couvre de son amour et que nombre de ses préceptes recommandent de prendre soin des femmes. C'est ce qui apparaîtra d'ailleurs au fur et à mesure de la lecture de ce livre où il sera question du romantisme du Prophète (ﷺ) avec ses épouses. Le fait qu'il ait été le transmetteur d'une religion et chef d'une communauté ne l'empêcha pas d'accorder de l'importance à ses épouses, une importance résumée dans un hadith où il dit : « **Le**

**meilleur d'entre vous est celui qui se comporte le mieux avec ses épouses »<sup>34</sup>.**

La valeur d'un homme est ainsi fonction du traitement qu'il réserve à ses épouses et à la qualité de leur vie commune. Le Prophète (ﷺ) est le meilleur des êtres humains et celui dont les vertus de miséricorde, d'amour et de bon comportement avec autrui en général et avec ses épouses en particulier sont les plus parfaites. Et pour preuve lorsqu'Allah imposa aux épouses du Prophète (ﷺ) de choisir de rester avec lui ou de le quitter suite à leur exigence de dépenses dont le Prophète (ﷺ) était incapable. Aucune ne choit de le quitter afin de jouir des plaisirs de ce bas monde et toutes préférèrent la vie austère en sa compagnie. 'Â`ichah dit à ce propos : Après qu'Allah eut ordonné au Prophète (ﷺ) d'imposer se choix à ses épouses, je fus la première à qui il en fit part. Il s'adressa à moi en disant : **« Je vais te demander de prendre une décision mais ne te précipites pas et prends conseil auprès de tes parents »**. Il savait que mes parents ne m'auraient pas conseillé de le quitter. Il reprit en me récitant le verset où Allah dit : **« Ô Prophète ! Dis à tes épouses: «Si c'est la vie présente que vous désirez et sa parure, alors venez! Je vous donnerai [les moyens] d'en jouir et vous libérerai [par un divorce] sans préjudice. (\*) Mais si c'est Allah que vous voulez et Son messager ainsi que la Demeure dernière, Allah a préparé pour les bienfaisantes parmi vous une énorme récompense »<sup>35</sup>**. Je lui dis alors : « Pourquoi demanderais-je conseil à mes parents ? Je choisis Allah et Son Messager dans ce bas monde et dans la dernière demeure ». Le Prophète (ﷺ) se

---

<sup>34</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

<sup>35</sup> Sourate Al-'Ahzâb – Les Coalisés, versets 28-29.

rendit ensuite auprès de ses autres épouses et s'adressa à elles de la même façon qu'il s'adressa à moi<sup>36</sup>.

Cette anecdote prouve l'amour que les épouses du Prophète (ﷺ) lui vouaient ainsi que la satisfaction qu'elles éprouvaient à vivre en sa compagnie en raison du comportement exemplaire qu'il avait avec elles et de l'amour et de l'affection prophétiques qui les couvraient toutes. Elles surent par conséquent qu'il n'a pas d'équivalent parmi les hommes.

Le Prophète (ﷺ) vécut avec neuf épouses une vie paisible et heureuse dont l'écrivaine italienne Laura Veccia Vaglieri dit dans son livre « *Défense de l'Islam* » : « Au cours des années de jeunesse pendant lesquelles le désir charnel est le plus fort, bien qu'il ait vécu dans une société comme celle des arabes dans laquelle le mariage en tant que base sociale était inexistant ou presque, où la polygamie était de règle et le divorce très facile, Muhammad (ﷺ) n'épousa qu'une seule femme, Khadîjah – qu'Allah soit satisfait d'elle. Elle était bien plus âgée que lui et est restée sa femme unique pendant vingt cinq ans. Il n'a épousé une deuxième femme et plus encore qu'après la mort de Khadîjah, c'est-à-dire après l'âge de cinquante ans. Chacun de ses mariages avait une raison sociale ou politique. Cela parce qu'il visait au travers des femmes qu'il a épousées, honorer des femmes pieuses ou créer des relations de mariage avec certaines tribus et phratries dans son désir de frayer des nouvelles voies pour propager l'Islam. En dehors de 'Â`ichah –qu'Allah soit satisfait d'elle, le Prophète (ﷺ) n'a épousé aucune femme vierge, ni jeune, ni belle. Etait-il donc un obsédé sexuel ? Il était

---

<sup>36</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

un homme et non un dieu. Il est possible qu'il ait été poussé à se remarier par le désir d'avoir des enfants parce que les enfants qu'il a eus avec Khadîjah étaient tous morts (sauf Fâtimah). Sans avoir beaucoup de ressources, il s'est engagé à assumer la charge d'une grande famille. Toutefois, il a toujours respecté la voie de l'égalité parfaite envers elles toutes et n'a jamais eu recours au droit de séparation avec aucune de ses épouses. Il s'est comporté en suivant le modèle des anciens Prophètes –que la paix soit sur eux– comme par exemple Moïse et d'autres dont il ne semble pas qu'un individu quelconque évoque leurs mariages polygames. Cela est-il dû au fait que nous ignorons les détails de leurs vies quotidiennes alors que nous savons tout sur la vie familiale de Muhammad (ﷺ) ? ».

Le Prophète (ﷺ) est la personnalité la plus importante de l'Histoire d'après des non-musulmans équitables qui s'intéressèrent sincèrement à sa biographie et prirent conscience de la profondeur, de l'expansion ainsi que de l'influence de son message. Il existe un proverbe d'ailleurs selon lequel « la vérité est ce dont témoignent les ennemis » et qui est validé par le témoignage de Michael Hart qui écrivit dans son ouvrage « *Classement des 100 personnes les plus influentes de l'Histoire de l'Humanité* » : « Certains lecteurs seront peut-être surpris de me voir placer Muhammad (ﷺ) en tête des personnalités ayant exercé le plus d'influence dans le monde, et d'autres contesteront probablement mon choix. Cependant, Muhammad (ﷺ) est le seul homme au monde à avoir réussi par excellence sur les deux plans : religieux et séculier ».

L'expansion rapide de l'Islam, la fidélité des musulmans à leur religion ainsi que leurs efforts pour répandre la

tradition prophétique en sont des preuves. En effet, nombreux sont ceux qui embrassent l'Islam et peu le renient.

Après sa conversion, le Compagnon Bilâl fut fouetté et torturé sous la chaleur infernale de la Mecque afin qu'il renie sa nouvelle religion mais tout ceci ne fit que renforcer sa détermination à être fidèle à l'Islam ; De même, Sa'd ibn `Abî Waqqâss était un fils bienfaisant envers sa mère mais lorsque celle-ci apprit sa conversion et le menaça de s'abstenir de manger et de boire jusqu'à ce qu'il renie l'Islam, il lui dit : « Ne fais pas cela mère car je ne renoncerai à ma religion pour rien au monde ». Elle s'abstint de manger durant un jour et s'affaiblit puis un autre jour et s'affaiblit plus encore. Lorsqu'il la vit dans cet état, il lui dit : « Mère, tu sais par Allah que si tu avais cent vies et que tu les perdais l'une après l'autre, je ne renoncerai pas à ma religion. Mange si tu veux et abstiens-toi si tu veux ». Voyant sa détermination, sa mère se remit à se nourrir.

## **Le comportement du Prophète (ﷺ) avec ses épouses**

### *1. L'aspect récréatif de la relation du Noble Messager avec ses épouses*

L'Islam recommande à ses fidèles de s'accorder des moments de détente licite afin de chasser l'ennui et de pouvoir continuer leur chemin vers Allah avec la même motivation. Le Prophète (ﷺ) dit en effet à ce propos : **« Que vos cœurs accordent une heure pour l'au-delà et une heure pour ce bas monde »**<sup>37</sup>.

Il est toutefois obligatoire que les loisirs n'occupent pas tout le temps du musulman au détriment d'autres aspects de la vie. Sa vie ne serait alors qu'amusement inutile et il oublierait la raison pour laquelle il a été créé. Les Compagnons du Prophète (ﷺ) fraîchement convertis croyaient que l'Islam est une religion intransigeante ne reconnaissant pas les loisirs ni les distractions licites. Handhala ibn Hudhaym Al-Hanafî rapporte à ce sujet qu'il rencontra un jour `Abû Bakr qui lui dit : « Comment vas-tu ô Handhala ? ». « Handhala a fait preuve d'hypocrisie », répondit-il. « Gloire à Allah !, s'exclama `Abû Bakr. Que dis-tu ? ». Handhala dit alors : « Lorsque nous sommes chez le Messager d'Allah (ﷺ) et qu'il nous parle du Paradis et de l'Enfer, c'est comme si

---

<sup>37</sup> Ce hadith a été compilé par As-Sakhâwi.

nous les voyions devant nous puis lorsque nous sortons de chez lui, nous retournons auprès de nos épouses, nos enfants ainsi que nos biens et nous oublions beaucoup de ce qui a été dit chez le Prophète (ﷺ) ». « Par Allah !, s'exclama `Abû Bakr. Je ressens la même chose que toi ». Handhalah et `Abû Bakr se rendirent alors auprès du Prophète (ﷺ) et Handhalah lui répéta ce qu'il dit à `Abû Bakr. Le Prophète (ﷺ) lui dit alors : « **Par Celui qui détient mon âme dans Sa main ! Si vous persistez dans l'état où vous êtes chez moi et dans la pensée continue à Allah, les anges vous serreraient la main dans vos lits et quand vous marchez dans la rue. Mais, ô Handhalah, consacre une heure pour l'au-delà et une heure pour les choses de ce bas-monde (et il répéta cela trois fois) »**<sup>38</sup> .

La vision des Compagnons évolua également lorsqu'ils observèrent dans le comportement du Prophète (ﷺ) ce qui confirmait le conseil fait à Handhalah. Jâbir ibn Samurah rapporte en effet que le Prophète (ﷺ) ne quittait pas l'emplacement où il accomplissait la prière de l'aube avant que le soleil ne se lève. Après le lever du soleil, il se levait et discutaient avec les autres. Ils se remémoraient des histoires d'avant l'Islam en riant et le Prophète (ﷺ) souriait<sup>39</sup>.

Le Prophète (ﷺ) est même allé plus loin que cela en insistant sur l'obligation de s'accorder une part de divertissement et de repos. Il dit en effet un jour à `Abdullâh ibn `Umar : « Ô `Abdullâh, ne t'ai-je pas demandé de jeûner le jour et de veiller la nuit pour

---

<sup>38</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>39</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

prier ? ». « Oui ô Messenger d'Allah », répondit 'Abdullâh. Le Prophète (ﷺ) lui dit alors : « Jeûne certains jours et manges certains jours. Veille une partie de la nuit pour prier et dors l'autre partie car tu as des devoirs envers ton corps, tes yeux, ton épouse et tes hôtes »<sup>40</sup>.

#### **a- Le Prophète (ﷺ) divertissait ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) veillait à divertir ses épouses afin de garder un environnement familial heureux et apaisé. Il était en effet à la recherche d'occasions permettant de chasser l'ennui et faire entrer le bonheur dans leurs cœurs. 'Â`ichah dit à ce propos : Des éthiopiens entrèrent dans la mosquée et se mirent à danser. Le Messenger d'Allah (ﷺ) me dit : « Ô celle dont les joues sont roses, veux-tu les regarder ? ». Je lui dis oui et il se déplaça près de la porte. Je mis alors mon menton sur son épaule et appuyai ma joue contre la sienne. Les éthiopiens se mirent alors à l'acclamer. Le Prophète me dit : « Cela suffit maintenant ». « Ne te précipite pas ô Messenger d'Allah (ﷺ) », répondis-je. « Cela suffit maintenant », répéta-t-il. « Ne te précipite pas ô Messenger d'Allah (ﷺ) », répétai-je à mon tour. Je n'avais pas envie de les regarder mais je voulais que les femmes voient l'importance que j'avais à ses yeux.

#### **b. Le Noble Messenger (ﷺ) était indulgent afin de rendre ses épouses heureuses**

Il fut éduqué par son Seigneur de la meilleure des manières. Par conséquent, le Prophète (ﷺ) ne faisait jamais face à quelqu'un par une chose qu'il déteste et fermait les yeux sur certaines erreurs commises par ses épouses tant qu'elles ne portaient atteinte en rien à la religion afin de ne

---

<sup>40</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

pas les vexer. ‘Â`ichah rapporte que `Abû Bakr entra chez elle les jours de Minâ et trouva deux esclaves femmes entrain de chanter et de jouer de la musique, alors que le Prophète (ﷺ) était recouvert par un vêtement. `Abû Bakr réprimanda les deux esclaves mais le Prophète (ﷺ) se découvrit le visage et dit : « **Laisse-les ô `Abû Bakr car ce sont des jours de fête, les jours de Minâ** ». ‘Â`ichah dit ensuite : « Je vis le Prophète me couvrir lorsque je regardais les éthiopiens jouer dans la mosquée et ‘Umar les réprimanda. Le Prophète (ﷺ) dit alors : « **Laisse-les, ce sont leurs coutumes** »<sup>41</sup>.

#### **c. Le Noble Messenger réalisait le bonheur de ses épouses**

On compte parmi les signes d’amour et de stabilité affective, le fait de rechercher à rendre heureux ceux qu’on aime et le Prophète (ﷺ) se souciait vraiment de réjouir ses épouses. ‘Â`ichah rapporte à ce sujet qu’elle jouait avec ses amies dans la demeure du Prophète (ﷺ) mais lorsqu’elles voyaient celui-ci, elles se cachaient. Il se chargeait alors de les introduire auprès de moi<sup>42</sup>.

#### **d. Le Noble Messenger plaisantait avec ses épouses**

De même que certains préceptes de l’Islam sont bénéfiques au corps et à l’esprit, il en existe d’autres qui apportent bonheur et réjouissance à l’âme. Le Prophète (ﷺ) ne négligeait pas cet aspect et il avait pour habitude de plaisanter avec ses Compagnons et ses épouses tout en ne disant que la vérité. Il est prouvé que la plaisanterie est appréciée par l’être humain en raison du fait qu’elle chasse l’ennui. Cependant, elle doit être restreinte par les limites

---

<sup>41</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad et Ibn Hibbân.

<sup>42</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad et Ibn Hibbân.

de la religion dans le sens où on ne doit pas mentir ni offenser qui que ce soit. ‘Â`ichah rapporte que le Prophète (ﷺ) rentra d’un enterrement au cimetière d’Al-Baqî’ alors qu’elle avait la migraine et qu’elle répétait : « Ah ! Ma tête ! ». Le Prophète (ﷺ) lui dit : « C’est plutôt moi qui devrais me plaindre de ma tête ! En quoi serais-tu perdante si tu venais à décéder ? Je te laverais, je t’envelopperais d’un linceul, j’accomplirais ta prière mortuaire et je t’enterrerais ». ‘Â`ichah lui répondit en disant : « Par Allah, je suis sûre que tu reviendras dans mon appartement pour y passer la nuit avec l’une de tes autres épouses ! ». Le Prophète (ﷺ) sourit alors et il commença à ressentir les effets de la maladie qui fut la cause de sa mort.<sup>43</sup>

#### **e. Le Noble Messager (ﷺ) sortait en compagnie de ses épouses**

La vie du Prophète (ﷺ) est emplie de moments de détente illustrés par les sorties qu’il faisait en compagnie de ses épouses. En effet, sa lourde responsabilité de transmetteur du message divin et de chef des musulmans ne le retinrent de profiter de consacrer du temps à cet aspect.

Quand le Prophète (ﷺ) partait en expédition, il tirerait au sort entre ses femmes pour savoir laquelle d’entre elles partirait avec lui. Une fois, le sort désigna ‘Â`ichah et Hafsah. Elles partirent donc toutes deux avec lui. Or, dès que la nuit tombait, le Prophète (ﷺ) faisait route avec ‘Â`ichah pour parler avec elle. « Voudrais-tu, dit Hafsah à ‘Â`ichah, monter cette nuit sur mon chameau, tandis que moi je monterai sur le tien, nous verrons toi et moi ce qui arrivera ? ». « J'accepte », répondit ‘Â`ichah. Et elles échangèrent leurs montures. Le Prophète (ﷺ) vint vers le

---

<sup>43</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad et déclaré bon par Al-`Albâni.

chameau de ‘Ā`ichah que montait Hafsah. Il salua et fit route avec elle jusqu'à l'étape suivante. Le Prophète (ﷺ) manqua à ‘Ā`ichah et celle-ci ressentit de la jalousie. Elle plongea alors les pieds dans un bosquet de citronnelle et s'écria : « Seigneur, fasse qu'un scorpion ou un serpent me pique, car je ne puis rien dire à ton Messager pour me justifier »<sup>44</sup>.

#### f. Le Messager d'Allah (ﷺ) riait des blagues de ses épouses

Le rire est un comportement naturel chez l'être humain qui a sa place dans l'orientation islamique. Le Prophète (ﷺ) dit en effet : « **Sourire à ton frère est une aumône** »<sup>45</sup>. Notre religion nous apprend ainsi que le musulman doit être aimable et s'abstenir d'être renfrogné afin que ceux qui le connaissent ne se lassent pas de lui. Le Prophète (ﷺ) créait une ambiance de réjouissance et de bienveillance dans les assemblées auxquelles il participait. Ainsi, il riait et faisait rire.

Un jour, ‘Ā`ichah demanda au Prophète (ﷺ) : « Ô Messager d'Allah (ﷺ), si tu t'arrêtais au cours d'un voyage dans une vallée où il y a certains arbustes dont des bêtes ont mangé et d'autres qu'aucune bête n'a touchés, lesquels présenterais-tu à ta monture ? ». Le Prophète (ﷺ) lui répondit en disant : « **Je lui présenterais les arbustes qu'aucune bête n'a touchés** ». ‘Ā`ichah voulait ainsi dire que le Prophète (ﷺ) n'épousa aucune autre femme vierge qu'elle.

---

<sup>44</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>45</sup> Ce hadith a été compilé par At-Tirmidhi.

**g. Le Prophète (ﷺ) créait une ambiance joviale parmi ses épouses**

Il est effectivement celui qui dit : « **Ne méprise aucune bonne action, ne serait-ce que rencontrer ton frère avec un visage avenant** ». Ainsi, il était de son habitude de plaisanter avec ses interlocuteurs, parmi lesquels ses épouses. ‘Â`ichah rapporte ce qui suit à ce propos : « Je préparai un jour de la purée et j’en apportai au Prophète (ﷺ). J’invitai également Sawdah ,qui était assis à côté du Prophète (il était entre elle et moi), à manger mais elle refusa. Je lui dis alors : « Mange ou je t’en enduis le visage ! ». Comme elle continuait de refuser, je mis la main dans la purée et lui en enduisit le visage. Le Prophète (ﷺ) se mit à rire puis présenta sa cuisse à Sawdah pour qu’elle s’y appuie et lui dit : « **Enduis-en son visage à ton tour** ». Ce qu’elle fit et le Prophète (ﷺ) continua à rire, lorsque ‘Umar se mit à l’appeler de l’extérieur. Croyant qu’il allait entrer, le Prophète (ﷺ) nous demanda de nous laver le visage. Depuis, je n’ai cessé d’honorer ‘Umar depuis que j’ai vu le Prophète (ﷺ) l’honorer<sup>46</sup>.

**h. Le Noble Messenger se joignait à la joie de ses épouses**

Par sa sagesse, le Prophète (ﷺ) interagissait avec chaque être humain en fonction des intérêts de celui-ci, à conditions qu’ils soient licites. ‘Â`ichah rapporte que lorsque le Prophète (ﷺ) rentra de la Bataille de Tabûk – ou de Khaybar – le vent leva le rideau de son armoire et découvrit ses poupées. « **Qu’est-ce cela ?** », lui demanda le Prophète (ﷺ). « Mes poupées », répondit ‘Â`ichah. Le Prophète (ﷺ) vit que parmi ces poupées, il y avait un cheval ailé et dit : « **Qu’est-ce que je vois parmi elles ?** ».

---

<sup>46</sup> Ce hadith a été déclaré bon par Al-`Albâni.

« C'est un cheval », répondit 'Â`ichah. « **Que porte-t-il ?** », lui demanda le Prophète (ﷺ). « Des ailes », répondit 'Â`ichah. « **Un cheval ayant des ailes ?** », questionna le Prophète (ﷺ) surpris. 'Â`ichah répondit alors en disant : « N'as-tu pas entendu que les chevaux de Sulaymân (Salomon) avaient des ailes ». A cette réponse, le Prophète (ﷺ) se mit à rire au point que l'on vit ses molaires<sup>47</sup>.

#### **i. Le Noble Messager était heureux lorsque ses épouses étaient heureuses**

Rendre heureuses ses épouses est un des signes du bon traitement d'un homme envers ses épouses et le Prophète (ﷺ), s'agissant de cette qualité, était en avance sur son temps. 'Â`ichah rapporte à ce propos qu'ils entendirent du bruit et des voix d'enfants alors que le Prophète (ﷺ) était assis. Il se leva et vit alors une éthiopienne dansant avec des enfants autour d'elles. Le Prophète (ﷺ) invita alors 'Â`ichah à regarder et celle-ci posa son menton sur son épaule. Quelques instants plus tard, il lui dit : « N'en as-tu pas assez vu ? N'en as-tu pas assez vu ? ». Elle lui dit non afin d'éprouver son amour pour elle et c'est à cet instant que 'Umar apparut. Les gens se dispersèrent et le Prophète (ﷺ) dit alors : « **Je vois les démons humains et des djinns fuir à la vue de 'Umar** »<sup>48</sup>.

#### **j. Le Noble Messager tenait compagnie à ses épouses et passait du temps avec elles**

Le Prophète (ﷺ) avait l'habitude de tenir compagnie à ses épouses et de passer du temps avec elles car il savait que cela raffermissait les liens qui le liaient à ses épouses et effaçait la routine. Safiyyah, l'épouse du Prophète (ﷺ),

---

<sup>47</sup> Ce hadith a été compilé par `Abû Dâwûd.

<sup>48</sup> Ce hadith a été compilé par At-Tirmidhi.

rapporte qu'elle alla lui rendre visite alors qu'il était en retraite spirituelle dans la mosquée au cours de la dernière décennie d'un mois de Ramadan. Après s'être entretenue un moment avec le Prophète (ﷺ), Safiyyah se leva pour se retirer. Le Prophète (ﷺ) se leva également en même temps qu'elle et l'accompagna jusqu'à la porte de la mosquée, près de la porte de `Umm Salamah. Là passèrent deux hommes des `AnSâr qui saluèrent le Prophète (ﷺ), celui-ci leur dit : « **Attendez un instant, c'est seulement Safiyyah bint Huyayy** ». « Ô Messager d'Allah, s'écrièrent les deux hommes peines. A Allah ne plaise que nous ayons aucune pensée ! ». Le Prophète (ﷺ) leur dit alors : « **Certes, le diable s'infiltrer chez l'homme comme s'y infiltre le sang et j'ai craint qu'il ne fit entrer quelque soupçon dans vos cœurs** »<sup>49</sup>.

## *2. L'aspect affectif de la relation du Noble Messager avec ses épouses*

L'Islam tient compte des instincts qu'Allah a placés dans l'être humain, parmi lesquels l'aspect affectif entre l'homme et la femme. Il considère en effet que le désir sexuel doit être satisfait et ne pas être refoulé. Par ailleurs, l'Islam éleva ce désir et en fit autre chose qu'un instinct animal et un comportement bestial répugnant. Il préconisa ainsi de le satisfaire dans le cadre du mariage, une institution qui éduque à la pureté et à la chasteté, assure l'apaisement psychologique et la stabilité affective et garantit les droits des époux. Allah dit à ce propos : « **Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et**

---

<sup>49</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

*Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent... »<sup>50</sup>.*

C'est afin de réaliser cet objectif de tranquillité et d'apaisement que l'islam incite ses fidèles à se marier dès que possible s'ils en ont la capacité et les moyens. Le Prophète (ﷺ) donna la raison de cette incitation au mariage en disant : « **Ô jeunes gens! Quiconque parmi vous possède la capacité physique et les moyens financiers nécessaires au mariage, qu'il se marie. Certes, le mariage contraint les regards lascifs et préserve la chasteté. Quant à celui qui n'en possède pas les moyens, qu'il jeûne, car le jeûne le protégera de la tentation** »<sup>51</sup>.

D'autre part, l'islam avertit contre le monachisme, le refus du mariage et le retrait de ce bas monde. Anas rapporte qu'un groupe de Compagnons questionnèrent les épouses du Prophète (ﷺ) à propos de ses adorations secrètes. L'un d'eux dit : « Je ne me marierai pas », un autre dit : « Et moi, je ne mangerai plus de viande », et un troisième : « Quant à moi, je ne dormirai plus jamais sur un lit ». Le Messager d'Allah (ﷺ) les ayant entendus, commença par louer Allah et L'exalter puis dit : « **Qu'ont ces gens-là qui viennent de dire telle et telle chose? Quant à moi, je prie et je dors, je jeûne et je mange et j'épouse des femmes. Quiconque renonce à ma tradition (sunna) n'est pas des miens** »<sup>52</sup>.

L'aspect affectif dans la relation entre l'homme et la femme est même élevé au rang d'adoration par l'islam qui

---

<sup>50</sup> Sourate Ar-Rûm – Les Romains, verset 21.

<sup>51</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>52</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

le récompense au même titre que les autres adorations. Le Prophète (ﷺ) dit en effet : « **...et la relation charnelle est une aumône** ». Les gens présents s'écrièrent alors : « Ô Messager d'Allah (ﷺ)! Comment chacun de nous satisferait ses appétits charnels et mériterait par là une rétribution ? ». Il répondit en disant : « **Celui qui assouvit ses appétits charnel de façon illicite, ne commet-il pas un péché ? De même, celui qui les satisfait de façon licite est rétribué** »<sup>53</sup>.

L'Islam incite donc au mariage en raison de son importance extrême dans la vie du musulman et de la stabilité affective qu'il procure. Il accomplit ainsi ses adorations en étant apaisé. L'Islam autorisa même les époux à mentir sur leurs sentiments par égard pour la continuité de leur vie commune. `Umm Kulthûm bint `Uqbah –qu'Allah soit satisfait d'elle– rapporte qu'elle n'entendit pas le Prophète (ﷺ) autoriser des propos communément dits mensongers en dehors de ces trois cas : la réconciliation entre les gens, la guerre et les échanges entre époux<sup>54</sup>.

Evoquons maintenant certaines anecdotes ayant trait à l'aspect affectif de la relation du Prophète (ﷺ) avec ses épouses.

#### **a. Le Noble Messager (ﷺ) ne trompait pas ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) était un exemple à suivre concernant la chasteté et l'attitude que le musulman doit adopter lorsque Satan le tente afin de commettre la fornication. Jâbir ibn `Abdillâh rapporte qu'un jour le Prophète (ﷺ) vit une

---

<sup>53</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>54</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad et a été déclaré bon par Al-`Albâni.

femme qui lui plut. Il se rendit alors auprès de Zaynab et eut des rapports intimes avec elle. Lorsqu'il revint, il dit : **« La femme sous l'apparence que Satan veut lui donner. Ainsi, si l'un de vous voit une femme qui lui plaît, qu'il ait des rapports avec son épouse car elle possède ce que la femme convoitée possède »**<sup>55</sup>.

#### **b. Le Noble Messenger se languissait de ses épouses**

Lorsqu'un homme rentre rapidement de voyage, cela est le signe de l'amour qu'il voue à ses épouses et que celles-ci lui manquent. Retourner chez soi rapidement permet de conserver l'état de stabilité psychologique et affectif conformément au hadith où le Prophète (ﷺ) a dit : **« Le voyage est une tourmente car il perturbe le sommeil, la nourriture et la boisson. Ainsi, lorsque l'un de vous accomplit ce pour quoi il est parti en voyage, qu'il se hâte de retourner auprès de ses épouses »**<sup>56</sup>.

#### **c. Le Noble Messenger (ﷺ) entretenait la flamme de l'amour avec ses épouses**

Les présents sont appréciés par l'être humain et leur valeur augmente lorsqu'ils proviennent d'êtres chers. Le Prophète (ﷺ) incita ainsi à s'échanger des présents et dit : **« Echangez des présents car ils font disparaître l'animosité. Qu'une voisine ne sous-estime aucun présent qu'elle peut offrir à sa voisine, ne serait-ce qu'un sabot de brebis »**<sup>57</sup>.

Afin que l'amour entre époux se renouvelle et que ceux-ci se débarrassent de tout ce qui influe négativement sur leur vie commune, le Prophète (ﷺ) recommanda d'offrir des

---

<sup>55</sup> Ce hadith a été compilé par At-Tirmidhi.

<sup>56</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

<sup>57</sup> Ce hadith a été compilé par Ibn Hajar.

présents aux épouses et dit : « **Lorsque l'un de vous rentre d'un voyage, qu'il ramène un présent à ses épouses** »<sup>58</sup>.

#### **d. Le Noble Messager était fidèle à ses épouses**

Réserver l'exclusivité de ses relations physiques à ses épouses est un signe de personnalité saine. Satan veille quant à lui à attirer les êtres humains dans les turpitudes car chaque enfant d'Adam a une part de fornication dans laquelle il doit nécessairement tomber : Une fornication des yeux, dont le péché est le regard, une fornication des oreilles dont le péché est l'écoute, une fornication de la langue dont le péché est la parole, une fornication de la main dont le péché est le toucher, une fornication par le pied dont le péché est de marcher, puis une fornication par le cœur qui est tenté par les passions et espère. Enfin, tout cela est confirmé ou infirmé par le sexe<sup>59</sup>.

Le Prophète (ﷺ) était l'exemple à suivre en termes de fidélité. En effet, 'À'ichah rapporte que lorsque des musulmanes migraient vers le Prophète (ﷺ), elles étaient éprouvées par le verset où Allah dit : « **Ô Prophète ! Quand les croyantes viennent te prêter serment d'allégeance, [et en jurent] qu'elles n'associeront rien à Allah, qu'elles ne voleront pas, qu'elles ne se livreront pas à l'adultère, qu'elles ne tueront pas leurs propres enfants, qu'elles ne commettront aucune infamie ni avec leurs mains ni avec leurs pieds et qu'elles ne désobéiront pas en ce qui est convenable, alors reçois leur serment d'allégeance, et implore d'Allah le pardon pour elles. Allah est certes, Pardonneur et Très Miséricordieux** »<sup>60</sup>.

---

<sup>58</sup> Ce hadith a été compilé par Ibn Hibbân.

<sup>59</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad.

<sup>60</sup> Sourate Al-Mumtahanah – L'Éprouvée, verset 12.

‘Ā`ichah ajouta : Les croyantes qui acceptèrent ces conditions ont ainsi prêté légitimement serment d’allégeance. Le Messager d’Allah (ﷺ) se contentait de leur dire : « **Vous pouvez vous en aller. J’accepte votre serment** ». ‘Ā`ichah poursuivit en disant : Mais par Allah ! Jamais sa main ne toucha la main d’aucune d’elles. Le pacte de fidélité s’échangeait plutôt oralement<sup>61</sup>.

#### **e. Le Noble Messager (ﷺ) faisait confiance à ses épouses**

Toute personne ayant un rang social, politique ou religieux élevé, des ennemis et à plus forte raison lorsque cette personne est le Messager d’Allah (ﷺ) qui rassemble toutes ces dimensions. Lorsque les hypocrites répandirent à Médine la rumeur de l’infidélité de ‘Ā`ichah, le Prophète (ﷺ) fut très touché et ce sentiment fut accru par le retard de la Révélation à ce sujet. Il monta alors sur le minbar et dit : « **Ô vous les musulmans, qui me ferra justice contre un homme qui a nui à mes épouses ? Par Allah, je ne connais que du bien de mes épouses** »<sup>62</sup>.

#### **f. Le Noble Prophète (ﷺ) proclamait ouvertement son amour pour ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) ne ressentait aucune honte à proclamer ouvertement l’amour qu’il éprouvait pour ses épouses. Au contraire, il considérait ceci comme une qualité et un signe de vie commune heureuse à une époque où la société ne donnait à la femme aucune valeur. ‘Ā`ichah rapporte que lorsqu’on évoquait Khadîjah en présence du Prophète (ﷺ), il faisait son éloge. Un jour, elle fut prise de jalousie et lui dit : « Tu parles souvent de cette femme aux gencives

---

<sup>61</sup> Ce hadith a été compilé par Ibn Mâjah.

<sup>62</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

rouges ! ». Elle rapporte également qu'un jour elle le mit en colère en lui parlant de Khadîjah. Il lui répondit en disant : « Mon amour pour elle m'a été inspiré »<sup>63</sup>.

**g. Le Noble Messager (ﷺ) s'entretenait avec soins pour ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) nous apprend qu'Allah est beau et aime la beauté, généreux et aime la générosité, propre et aime la propreté. Ceci implique que le musulman doit se présenter aux autres dans la meilleure des apparences et la plus propre, plus particulièrement lorsqu'il s'agit de ses épouses. C'est pour cela que le Prophète (ﷺ) ordonna d'accorder de l'importance à l'hygiène et insista dessus dans le cas de rapports intimes successifs. Il dit en effet : **« Lorsque l'un de vous a des rapports intimes successifs avec son épouse et qu'il désire recommencer, qu'il fasse ses ablutions »**<sup>64</sup>. Il dit également : **« Ceci est plus pur et meilleur »**<sup>65</sup>.

**h. Le Prophète (ﷺ) respectait ses épouses lors des rapports intimes**

Les rapports intimes ont lieu entre deux personnes, ceux-ci se doivent donc d'être en harmonie et en accord afin de parvenir à l'objectif religieux de ces rapports, à savoir, la chasteté et la reproduction. C'est pour cette raison que le Prophète (ﷺ) défendit de copuler sans préliminaire. Il dit en effet à un Compagnon : **« Ne la pénètre pas avant qu'elle ait atteint une excitation équivalente à la tienne afin que tu ne la précèdes pas dans l'orgasme »**. « Est-ce à moi de la faire atteindre cet état d'excitation ? », questionna le Compagnon. Le Prophète (ﷺ) lui répondit :

---

<sup>63</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>64</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>65</sup> Ce hadith a été compilé par `Abû Dâwûd.

**« Oui, tu dois l’embrasser et la caresser puis lorsque tu vois qu’elle est dans le même état d’excitation que toi, pénètre-la »<sup>66</sup>.**

Le Prophète (ﷺ) insista sur l’importance du plaisir physique mutuel lorsqu’il dit aussi : **« Lorsque l’un de vous à des rapports intimes avec son épouse, qu’il soit équitable avec elle. S’il arrive à la jouissance avant elle, il doit la stimuler jusqu’à ce qu’elle arrive à la jouissance à son tour »<sup>67</sup>.**

**i. Le Noble Messenger et son amour réciproque envers ses épouses**

Le véritable amour, c’est celui qui est présent dans toutes les situations et qui ne change pas selon les circonstances. C’était ainsi le cas de l’amour qu’éprouvait le Prophète (ﷺ) pour ses épouses. ‘Â`ichah dit en effet à ce sujet : « Le Prophète (ﷺ) me caressait lorsque j’avais mes menstrues. De plus, lorsqu’il était en retraite spirituelle à la mosquée, il sortait la tête de la mosquée et je la lui lavais alors que j’avais mes menstrues<sup>68</sup> ».

**j. Le Noble Messenger (ﷺ) ne divulguait jamais les secrets de ses épouses**

La vie commune entre époux comporte des secrets que l’Islam ordonne fermement de taire, particulièrement ceux qui stimulent les sens de ceux à qui ils sont racontés, portent atteinte à leur pudeur et à leur sens de l’honneur et leur ouvrent la porte des turpitudes. Le Prophète (ﷺ) dit en effet : **« Parmi les pires personnes auprès d’Allah le**

---

<sup>66</sup> Ce hadith a été compilé par Ibn Qudâmah dans « Al-Mughni », chapitre des règles de bienséance lors des rapports intimes.

<sup>67</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Haythami.

<sup>68</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri et `Ahmad.

**Jour de la Résurrection figure l'homme qui dévoile ses secrets à son épouse et prend connaissance des siens puis les divulgue »<sup>69</sup>.**

**k. Le Noble Messager (ﷺ) choyait ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) était un homme sensible et sentimental qui prononçait des paroles douces et affectueuses à ses épouses et s'adressait à chacune d'elles par des surnoms qu'elle appréciait. Il appelait ainsi 'Â`ichah « *Humayrâ`* » (celle aux joues rouges). De plus, il cajolait ses épouses en s'adressant parfois à elles par les diminutifs de leurs prénoms afin de leur montrer son amour pour elles. Il appelait ainsi 'Â`ichah « 'Â`ich »<sup>70</sup>.

**l. Le Noble Messager (ﷺ) dormait recouvert du même vêtement que son épouse**

Même lorsque ses épouses étaient en période de menstrues, le Prophète (ﷺ) tenait compagnie à ses épouses. Il mangeait et buvait avec elles et les caressait sans toutefois copuler avec elles. A travers cette attitude, son objectif était d'indiquer le comportement à adopter en fonction de la situation de l'épouse. La Mère des Croyants 'Â`ichah dit à ce propos : « Le Prophète (ﷺ) veillait la nuit pour prier alors que j'étais à côté de lui en période de menstrues. J'étais recouverte d'une partie d'un manteau et lui recouvert par l'autre partie »<sup>71</sup>.

**m. Le Noble Messager (ﷺ) ménageait les sentiments de ses épouses**

Le besoin des femmes pour les hommes et le besoin des hommes pour les femmes sont innés, permanents et

---

<sup>69</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>70</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>71</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

continuels. En effet, ils ne sont pas passagers comme cela est le cas pour les animaux qui s'accouplent en des périodes précises puis chacun des partenaires s'en va de son côté. Ainsi, le Prophète (ﷺ) ne se tenait pas à l'écart de ses épouses lors de leurs menstrues. Au contraire, il passait ses nuits avec elles et avait des rapports intimes avec elles sans copulation. 'Â`ichah dit à ce sujet : « Le Prophète (ﷺ) me caressait alors que nous étions recouverts d'un seul vêtement et que j'étais en période de menstrues. Parmi les hommes, il était celui qui dominait le plus ses désirs »<sup>72</sup>.

#### **n. Le Noble Messenger (ﷺ) et sa douceur avec ses épouses**

Tous les actes du Prophète (ﷺ) sont des orientations et des explications de règles juridiques à l'attention des musulmans. Ainsi, le fait qu'il caressait ses épouses et dormait avec elle lors de leurs périodes de menstrues indique que le corps de la femme est pur et qu'il est permis de dormir avec elle enveloppé d'un même vêtement. 'Â`ichah dit : « Il arrivait au Prophète (ﷺ) de s'appuyer sur mon giron pour lire le Coran alors que j'étais en période de menstrues »<sup>73</sup>.

#### **o. Le Noble Messenger (ﷺ) faisait ses ablutions avec ses épouses**

Le Messenger d'Allah (ﷺ) veillait à réjouir ses épouses dans toutes les situations de la vie quotidienne, y compris après les rapports intimes. Il est connu que dans cette situation, l'homme est exténué et est dans un état léthargique mais le Prophète (ﷺ) faisait quand même ses

---

<sup>72</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bayhaqi.

<sup>73</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

ablutions en compagnie de ses épouses et plaisantaient avec elles. ‘Â`ichah dit à ce propos : « Le Prophète (ﷺ) et moi-même faisons nos ablutions en prélevant d’un seul récipient. Je tentais de prendre de l’eau avant lui et lui faisait de même. Il me disait (en plaisantant) : « **Laisse-moi me laver le premier** » et je lui disais de même »<sup>74</sup>.

#### **p. Le Noble Messager (ﷺ) embrassait ses épouses**

La douceur contribue, après la permission d’Allah, à la pérennité de la vie commune et à la débarrasser de tout ce qui la pollue. En effet, il est possible de gagner l’amour de son épouse, de combler ses besoins affectifs et de contribuer à son équilibre psychique par des actes et des paroles simples. Le Prophète (ﷺ) veillait ainsi à ne pas négliger ces actes et ces paroles et ‘Â`ichah dit à ce sujet : « Le Prophète (ﷺ) désira un jour m’embrasser mais je lui dis : « Je jeûne aujourd’hui ». Il répondit qu’il jeûnait également et m’embrassa »<sup>75</sup>.

#### *3. L’aspect humain de la relation du Prophète (ﷺ) avec ses épouses*

Le Prophète Muhammad (ﷺ) était un être humain comme les autres mais il fut préféré à eux par la prophétie et reçut l’honneur de transmettre le message divin. Il leur fut en effet envoyé afin de les libérer de l’adoration des serviteurs pour qu’ils adorent le Seigneur des serviteurs et afin de leur faire connaître la religion d’Allah. Ceci est un privilège qu’Allah accorde à qui Il veut parmi ses serviteurs et à propos duquel Il dit : « **Dis: «Je suis en fait un être humain comme vous. Il m’a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique! Quiconque, donc, espère**

---

<sup>74</sup> Ce hadith a été compilé par An-Nasâ`i

<sup>75</sup> Ce hadith a été compilé par Ibn Hazm.

*rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur» »<sup>76</sup>.*

De plus, le Prophète (ﷺ) ne possédait aucun des attributs d'Allah. Par exemple, il ne connaissait pas l'invisible, n'avait pas la capacité d'accorder des bienfaits ni de les retirer et ne disposait pas de l'Univers. Allah dit à son propos : **« Dis: «Je ne détiens pour moi-même ni profit ni dommage, sauf ce qu'Allah veut. Et si je connaissais l'Inconnaissable, j'aurais eu des biens en abondance et aucun mal ne m'aurait touché. Je ne suis, pour les gens qui croient, qu'un avertisseur et un annonciateur» »<sup>77</sup>.**

Malgré son mérite, son rang et l'honneur que lui procurait le message divin, il refusa qu'on le vénère et qu'on lui attribue un rang autre que celui de serviteur d'Allah, le rang qu'Allah lui choisit et par lequel il l'honora. Le Prophète (ﷺ) dit en effet : **« Ne me vénerez pas comme les chrétiens vénèrent Jésus fils de Marie car je suis un serviteur d'Allah. Ainsi, lorsque vous parlez de moi, dites : serviteur d'Allah et Son Messager »<sup>78</sup>.**

Le Prophète (ﷺ) avait donc des attributs humains et par conséquent, il subissait ce que subissent les êtres humains. Par exemple, il ne vécut pas éternellement dans ce bas monde et Allah dit à propos de cela : **« Muhammad n'est qu'un messager -des messagers avant lui sont passés-. S'il mourait, donc, ou s'il était tué, retourneriez-vous sur vos talons? Quiconque retourne sur ses talons ne nuira**

---

<sup>76</sup> Sourate Al-Kahf – La Caverne, verset 110.

<sup>77</sup> Sourate Al-'A'râf, verset 188.

<sup>78</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

*en rien à Allah; et Allah récompensera bientôt les reconnaissants »<sup>79</sup>.*

Comme les autres êtres humains, il lui arrivait de tomber malade et comme eux, il cherchait à se soigner. ‘Abdullâh ibn Mas’ûd dit à ce sujet : « J’entrai un jour chez le Prophète (ﷺ) alors qu’il était souffrant. Je lui dis : « Ô Messenger d’Allah (ﷺ), ta douleur est-elle immense ? ». Il me répondit : « **Oui, je souffre autant que deux hommes** ». « Car tu as deux rétributions ? », le questionnai-je de nouveau. Le Prophète (ﷺ) me dit alors : « **Tout à fait. Tout croyant atteint par un mal allant équivalent à la piqûre d’une aiguille ou supérieur verra Allah lui pardonner ses péchés comme un arbre qui perd ses feuilles** »<sup>80</sup>.

Il (ﷺ) avait également des sentiments. Il aimait en effet et détestait. ‘Umar ibn al-Khattâb rapporte à ce propos qu’un homme se rendit auprès du Prophète (ﷺ) afin de lui demander l’aumône. Le Prophète (ﷺ) lui dit : « **Je n’ai rien à te donner maintenant mais achète à crédit à mon compte et lorsque je recevrai quelque chose, je te le donnerai** ». « Que mes parents te soient sacrifiés ô Messenger d’Allah (ﷺ) !, s’exclama ‘Umar. Allah ne t’a pas chargé de cela. Tu as donné ce que tu avais et si tu n’as rien, ne t’accable pas ». Le Prophète (ﷺ) détesta ces paroles et lorsqu’il était en colère, cela se voyait sur son visage. Un homme des Partisans se leva alors et dit : « Que mes parents te soient sacrifiés, donne sans craindre qu’Allah ne diminue ce que tu possèdes ». Le Prophète (ﷺ) sourit et dit : « **C’est ce qui m’a été ordonné** »<sup>81</sup>.

---

<sup>79</sup> Sourate ‘Â-‘Imrân – La Famille de ‘Imrân, verset 144.

<sup>80</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

<sup>81</sup> Ce hadith a été compilé par At-Tabari.

De même, le Prophète (ﷺ) éprouvait de la joie et de la tristesse. En effet, lorsqu'il perdit son fils Ibrâhîm, il pleura et lorsque `Abû Bakr ou `Umar lui fit leurs condoléances et lui dit : « Tu es celui qui mérite le plus qu'Allah lui multiplie son dû ». Le Prophète (ﷺ) dit : **« Les yeux pleurent et le cœur est triste mais nous ne disons pas ce qui provoque la colère du Seigneur. Si te revoir n'était pas une promesse véridique et que ceux qui restent rejoindront ceux qui sont partis, notre tristesse serait plus grande mais nous sommes quand même tristes de t'avoir perdu »**<sup>82</sup>.

Le Prophète (ﷺ) pleurait et riait comme tout être humain. `Usâmah ibn Zayd dit : « Nous étions chez le Prophète (ﷺ) lorsqu'un messenger vint de la part d'une de ses filles le chercher et lui annoncer que le fils de celle-ci était à l'agonie. S'adressant au Messenger, le Prophète (ﷺ) lui dit : « Retourne vers ma fille et annonce-lui que tout ce qu'Allah prend ou donne Lui appartient, qu'Il a fixé un terme pour toute chose et exhorte-la à se résigner et à compter sur Lui ». Le messenger revint et lui dit : « Elle t'adjure de venir la trouver ». Aussitôt le Prophète (ﷺ) se leva et se rendit chez elle, accompagné de Mu'âdh ibn Jabal, `Ubayy ibn Ka'b, de `Ubâdah ibn as-Sâmit et de moi-même. Quand il arriva, on lui remit l'enfant qui râlait bruyamment. Lorsqu'il vit le Prophète (ﷺ) les larmes aux yeux, Sa'd lui dit : « Ô Messenger d'Allah (ﷺ), que se passe-t-il ? ». Le Prophète (ﷺ) lui répondit en disant : **« C'est de la compassion qu'Allah a placée dans le cœur des enfants d'Adam. Allah n'est Miséricordieux qu'envers les miséricordieux d'entre Ses serviteurs »**<sup>83</sup>.

---

<sup>82</sup> Ce hadith a été compilé par Ibn Majah.

<sup>83</sup> Ce hadith a été compilé par Ibn Majah.

Il arrivait également que le Prophète (ﷺ) soit heureux et malheureux. Ja'far ibn `Abî Tâlib raconte que lorsqu'il retourna de son exil en Abyssinie, le Prophète (ﷺ) alla à sa rencontre à l'entrée de Médine puis le prit dans ses bras et lui dit : « **Je ne sais pour quelle raison je me réjouis : pour la prise de Khaybar ou pour le retour de Ja'far** »<sup>84</sup>.

Il lui arrivait d'oublier et d'être distrait. Il fut en effet distrait lors de sa prière et on lui en fit part. 'Abdullâh ibn 'Umar dit à ce sujet : « Le Prophète (ﷺ) pria une des prières de l'après-midi en deux unités de prière. Dhû al-Yadayn lui dit alors : « Ô Messenger d'Allah (ﷺ), étais-tu distrait ou as-tu raccourci volontairement la prière ? ». Le Prophète (ﷺ) lui répondit en disant : « **Je n'étais pas distrait et je n'ai pas volontairement raccourci la prière** ». « Tu as pourtant prié deux unités de prières seulement », insista Dhû al-Yadayn. Le Prophète (ﷺ) s'adressa aux autres personnes présentes en leur disant : « **Ce que dit Dhû al-Yadayn est vrai ?** ». « Oui », répondirent-ils. Le Prophète (ﷺ) pria alors deux unités de prière supplémentaires et accomplit les prosternations de l'oubli ».

En outre, il n'était pas infallible dans ses actes et ses prises de décision qui parfois étaient justes et parfois erronées. Son infallibilité concernait seulement ce qu'il transmettait d'Allah comme Révélation. Un jour, le Prophète (ﷺ) passa près de personnes qui pollinisaient des palmiers. Il demanda ce que faisaient ces personnes et on lui expliqua que l'on prend du pollen mâle que l'on insère dans des fleurs femelles. Il dit alors : « **Je ne crois pas**

---

<sup>84</sup> Ce hadith a été compilé par Ibn Hajar.

**que cela serve à quelque chose** ». Les personnes en question arrêtaient leur travail et lorsque cela lui parvint, il dit : **« J'ai dit ce que je pensais, mais si ce que vous faite sert à quelque chose, alors faites-le. Je ne suis qu'un être humain comme vous et mes avis peuvent être justes ou erronés. En revanche, lorsque je vous dis « Allah dit », je ne mens pas »**<sup>85</sup>.

Le Prophète (ﷺ) était par conséquent humain dans sa relation avec les autres. Il dit en effet : **« Ô Allah, Tu es témoin que Muhammad est un être humain qui se met en colère comme les autres êtres humains. J'ai conclu avec Toi un pacte que Tu respecteras assurément : fasse que l'offense, l'insulte ou l'atteinte physique que subirait un croyant de ma part soit une expiation en sa faveur et un moyen de se rapprocher de toi le jour de la Résurrection »**<sup>86</sup>.

Il délivrait également des sentences humaines pour trancher les litiges. Il dit en effet à ce propos : **« Je suis un être humain et vous me sollicitez pour résoudre vos litiges. Il se peut donc que l'un d'entre vous défende sa cause avec une éloquence meilleure que les autres et que je juge en sa faveur. Ainsi, celui à qui j'ai délivré indûment un jugement au détriment de son frère ne doit pas en tirer profit car il tirerait profit d'une portion de l'Enfer »**<sup>87</sup>.

Le Prophète (ﷺ) était également socialement humain : il épousait des femmes et désirait avoir une descendance à l'image des Prophètes (ﷺ)s qui furent envoyés avant lui.

---

<sup>85</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad.

<sup>86</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>87</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

Allah dit en effet : « *Et Nous avons certes envoyé avant toi des messagers, et leur avons donné des épouses et des descendants. Et il n'appartient pas à un Messager d'apporter un miracle, si ce n'est qu'avec la permission d'Allah. Chaque échéance à son terme prescrit* »<sup>88</sup>.

Nous évoquerons dans ce qui suit quelques aspects de son comportement humain avec ses épouses :

**a. Le Noble Messager (ﷺ) éprouvait de la jalousie pour ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) éprouvait de la jalousie pour ses épouses et les préservait de tout ce qui pouvait porter atteinte à leur honneur, à leur dignité et à leur réputation. C'était cependant une jalousie mesurée qui ne versait pas dans le laxisme ni dans l'abus. Le Prophète (ﷺ) dit à ce propos : « **Il y a une jalousie aimée par Allah et une autre détestée par Allah. La jalousie qu'Il aime est celle qui découle d'un soupçon réellement existant et la jalousie qu'Il déteste est celle qui découle d'un soupçon imaginaire** »<sup>89</sup>.

**b. Le Noble Messager (ﷺ) pardonnait les erreurs de ses épouses**

La jalousie est un sentiment humain auquel le Prophète (ﷺ) réagissait avec tolérance et réparait ses conséquences avec sagesse et indulgence, lorsque ce sentiment émanait de ses épouses. `Anas ibn Mâlik –qu'Allah soit satisfait de lui– rapporte que le Prophète (ﷺ) était un jour chez une de ses épouses et qu'une autre Mère des Croyants lui envoya un panier dans lequel il y avait de la nourriture. La Mère

---

<sup>88</sup> Sourate Ar-Ra'd – Le Tonnerre, verset 38.

<sup>89</sup> Ce hadith a été compilé par An-Nasâ'i.

des Croyants chez qui était le Prophète (ﷺ) frappa la main du serviteur qui portait le panier. Ce dernier tomba et la nourriture qu'il contenait se déversa sur le sol. Le Prophète (ﷺ) ramassa la nourriture déversée et la remis dans le panier en disant : « **Votre mère a eu une crise de jalousie** ». Il retint ensuite le serviteur pour lui donner un plat neuf appartenant à la Mère des Croyants chez qui il était afin qu'il le remette à celle qui lui avait envoyé la nourriture<sup>90</sup>.

#### **c. Le Noble Messenger (ﷺ) était fidèle à ses épouses**

La fidélité et la gratitude sont des qualités qui indiquent la noblesse d'une personne. Lorsqu'on évoquait Khadījah en présence du Prophète (ﷺ), il faisait son éloge. Un jour, 'Ā`ichah fut prise de jalousie et lui dit : « Tu parles souvent de cette femme aux gencives rouges ! Allah l'a remplacée par meilleure qu'elle ». Le Prophète (ﷺ) lui répondit en disant : « **Par Allah, Il ne m'a pas donné mieux qu'elle ! Car elle m'a cru lorsque les gens ont mécré [à ce que je disait], elle m'a rendu véridique lorsque les autres m'ont démenti, elle a mis à ma disposition ses biens lorsque les gens m'en ont privé, et par la grâce d'Allah je n'ai eu de descendance que de cette femme** »<sup>91</sup>.

#### **d. Le Noble Messenger (ﷺ) et son comportement exemplaire avec ses épouses**

On ne rapporte pas que le Prophète (ﷺ) ait levé la main sur une seule femme durant toute sa vie, avant et après avoir reçu la Révélation. Ceci est valable pour les femmes étrangères comme pour les femmes de sa famille. On sait

---

<sup>90</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

<sup>91</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

que dans chaque foyer, il y a des problèmes domestiques et ceci valait également pour la demeure prophétique mais malgré ces problèmes, jamais le Prophète (ﷺ) ne frappa ni n'insulta une de ses épouses. 'A`ichah dit à ce propos : « Jamais le Prophète ne frappa une femme ni n'insulta quelqu'un. Comment en serait-il autrement alors que lorsque les siens lui cassèrent les dents et le blessèrent au front, que le sang se mit à couler sur son visage et que des personnes lui demandèrent d'invoquer Allah contre ses ennemis, il dit : **« Allah –exalté soit-Il– ne m'a pas envoyé pour insulter ni pour maudire mais Il m'envoya pour exhorter les gens et pour faire preuve de miséricorde. Ô Allah, guide les miens car ils ne savent pas »**<sup>92</sup>.

#### **e. Le Noble Messager (ﷺ) et sa compassion envers ses épouses**

Le mariage du Prophète (ﷺ) avec neuf femmes avait ses raisons et ses motivations. Parmi ces raisons il y avait la miséricorde, la compassion ainsi que la gratitude envers ceux qui crurent en lui et qui endurèrent les persécutions en le suivant. Il épousa par exemple Sawdah bint Zam'ah alors qu'elle était âgée de cinquante-cinq ans et que lui-même était âgé de cinquante ans. Les mecquois s'étonnèrent de ce mariage car Sawdah n'était pas connue pour être belle et les hommes ne se bouscuaient pas pour l'épouser. De plus, elle avait déjà mis au monde cinq enfants mais comme le Prophète (ﷺ) était plein d'humanité, il l'épousa par égard pour sa situation, par compassion et afin de l'honorer et de la consoler suite au décès de son époux en Abyssinie.

---

<sup>92</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bayhaqi.

Plus tard, le Prophète (ﷺ) voulut la répudier par miséricorde également car il ne voulait pas continuer à l'accabler par les obligations conjugales et les responsabilités. Lorsque Sawdah apprit la décision du Prophète (ﷺ), elle lui demanda de ne pas la répudier et lui proposa de céder sa nuit au profit de 'Â'ichah. Le Prophète (ﷺ) accepta cette proposition et suite à cela, fut révélé le verset où Allah dit : « ... **alors ce n'est pas un péché pour les deux s'ils se réconcilient par un compromis quelconque, et la réconciliation est meilleure,...** »<sup>93</sup>. Sawdah veillait en effet à être ressuscitée en tant qu'épouse du Prophète (ﷺ)<sup>94</sup>.

#### **f. Le Noble Messager (ﷺ) et sa miséricorde envers ses épouses**

Pénétrant dans la mosquée, le Prophète (ﷺ) aperçut une corde tendu entre deux colonnes. « **Qu'est-ce que cette corde ?** », demanda-t-il. « C'est la corde de Zaynab. Elle s'y accroche quand, en priant, elle sent quelque paresse ou éprouve quelque fatigue ». « **Détachez-la ! que chacun prie autant qu'il puisse. Quand il se sent las ou fatigué, qu'il s'assoie !** »<sup>95</sup>. En effet, le Prophète (ﷺ) ne désirait pas que ses épouses s'investissent dans les adorations au-dessus de leurs capacités afin qu'elles aient la possibilité d'assumer les autres aspects de leur vie. Comment en serait-il autrement alors qu'il dit à un Compagnon qui renonça aux plaisirs permis de cette vie : « **...tu as des devoirs envers ton corps, tes yeux, ton épouse, tes hôtes et tes amis** ».

---

<sup>93</sup> Sourate An-Nisâ` - Les Femmes, verset 128.

<sup>94</sup> Ce hadith a été compilé par At-Tirmidhi.

<sup>95</sup> Ce hadith a été compilé par An-Nasâ`i.

**g. Le Noble Prophète (ﷺ) recherchait la satisfaction de ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) était l'homme le plus indulgent et particulièrement à l'égard de sa famille. Il lui arrivait d'être offensé par l'une de ses épouses mais il fermait les yeux sur son offense et pardonnait son erreur. Mieux, il réagissait par un sourire à travers lequel s'exprimaient l'amour, le pardon et la douceur. Méditons sur l'extrême indulgence du Prophète (ﷺ) lorsqu'un jour, 'Â`ichah haussa la voix sur lui au cours d'une discussion et `Abû Bakr l'entendit. Il entra alors puis l'empoigna pour la frapper en lui disant : « Je t'entends hausser la voix sur le Prophète (ﷺ) ? ». Le Prophète (ﷺ) le saisit et `Abû Bakr sortit en colère. Ensuite, le Prophète (ﷺ) dit à 'Â`ichah : **« Vois-tu comment je t'ai sauvée de ton père ? »**. Quelques jours plus tard, `Abû Bakr se rendit chez le Prophète (ﷺ) et demanda la permission d'entrer. Lorsqu'elle lui fut accordée, il remarqua que le Prophète (ﷺ) et 'Â`ichah s'étaient réconciliés. Il leur dit : « Faites-moi entrer dans votre paix comme vous m'avez fait entrer dans votre guerre ». Le Prophète (ﷺ) lui répondit en disant : **« Nous sommes d'accord »**<sup>96</sup>.

**h. Le Noble Prophète (ﷺ) facilitait la vie de ses épouses**  
**« Vous avez été envoyés pour faciliter et non pour accabler »**. Ce sont les paroles du Prophète (ﷺ) et sa méthode dans sa relation avec les gens. 'Â`ichah dit à ce sujet : « On nous offrit à Hafsah et à moi, de la nourriture un jour où nous jeûnions toutes les deux. Une de nous deux dit à l'autre : « Que penses-tu de rompre le jeûne ? ». L'autre approuva et nous rompîmes notre jeûne. Lorsque le Prophète (ﷺ) entra, Hafsah dit au Prophète (ﷺ) : « Ô

---

<sup>96</sup> Ce hadith a été compilé par Abû Dâwûd.

Messenger d'Allah (ﷺ), on nous a offert de la nourriture qui nous a paru délicieuse et avons décidé de rompre notre jeûne ». Le Prophète (ﷺ) lui répondit en disant : « **Cela ne fait rien, jeûnez un autre jour à la place** »<sup>97</sup>.

**i. Le Noble Messenger (ﷺ) traitait ses épouses avec douceur**

La meilleure nourriture est une bouchée et une gorgée d'eau qu'un homme met dans la bouche de son épouse. Ceci ne permet pas seulement de gagner son amour et ne représente pas seulement l'amour qu'il lui voue, c'est également une aumône rétribuée par Allah. A travers cette liaison entre l'aspect matériel et spirituel, les doux sentiments ainsi que l'harmonie et la tranquillité se perpétuent. Le Prophète (ﷺ) dit en effet à Sa'd ibn `Abî Waqqâs : « **Chaque dépense par laquelle tu désires la satisfaction d'Allah est rétribuée, même la bouchée de nourriture que tu mets dans la bouche de ton épouse** »<sup>98</sup>.

**j. Le Noble Messenger (ﷺ) faisait preuve de patience à l'égard de ses épouses**

Ménager les sentiments d'autrui est une preuve de la pureté de l'âme et des intentions. Le Prophète (ﷺ) ménageait les sentiments de ses épouses et ne leur reprochait pas ce qui était indépendant de leur volonté. 'Ammâr ibn Yâsir –qu'Allah soit satisfait de lui– dit : « Le Prophète (ﷺ), qui était accompagné de son épouse 'Â`ichah, fit halte avec l'avant-garde de l'armée. Un collier fait d'onyx de Dhufâr et appartenant à 'Â`ichah se rompit et les gens furent retenus jusqu'à l'aube afin de

---

<sup>97</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>98</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

rechercher le collier alors qu'il n'y avait pas d'eau. Ceci provoqua la colère d'Abû Bakr et suite à cela, Allah révéla la permission d'accomplir la lustration pulvérale. Les musulmans suivirent alors l'exemple du Prophète (ﷺ). Ils frappèrent de leurs mains le sol et s'essuyèrent le visage, les mains jusqu'aux poignets et des paumes jusqu'aux aisselles »<sup>99</sup>.

#### **k. Le Noble Messager (ﷺ) était galant avec ses épouses**

S'offrir mutuellement des fleurs entre personnes qui s'aiment indique le degré de douceur et d'amour qui les unit. C'est également un signe de respect et de gratitude. Le Prophète (ﷺ) recommandait d'ailleurs cela lorsqu'il dit : « **Celui à qui on offre du basilic ne doit pas le refuser car c'est une plante légère mais qui a une odeur agréable** »<sup>100</sup>.

#### **l. Le Noble Messager (ﷺ) s'embellissait, se parfumait et prenait soin de lui pour plaire à ses épouses**

Les gens apprécient naturellement une belle apparence et une odeur agréable. 'Â`ichah dit à ce propos : « C'est comme si je voyais le parfum briller sur la tête du Prophète (ﷺ) lorsqu'il était en état de sacralisation ». Dans une autre version du hadith, elle dit : « C'est comme si je voyais le parfum briller sur la raie de la tête du Prophète (ﷺ) »<sup>101</sup>.

De plus, lorsqu'on demanda à 'Â`ichah quelle est la première chose que faisait lorsque le Prophète (ﷺ) entrait

---

<sup>99</sup> Ce hadith a été compilé par An-Nasâ`i et déclaré authentique par Al-`Albâni.

<sup>100</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>101</sup> Ce hadith a été compilé par An-Nasâ`i.

chez elle. Elle répondait : « Il se frottait les dents avec un *siwâk* »<sup>102</sup>.

Il était de l'habitude du Prophète (ﷺ) de faire en sorte d'être propre et de sentir bon en toute circonstance même lorsqu'il allait se coucher. En effet, son serviteur `Anas ibn Mâlik qui eut l'honneur de le servir durant dix ans dit : « Jamais je n'ai senti d'encens, de musc ou autre chose dégageant une odeur meilleure que celle du Prophète (ﷺ) et jamais je n'ai touché de brocart ou de soie plus douce que la peau du Prophète (ﷺ) »<sup>103</sup>.

#### **m. Le Noble Messenger (ﷺ) manifestait ouvertement l'amour qu'il vouait à ses épouses**

La pudeur ne peut être que bénéfique comme nous l'a appris le Prophète (ﷺ) sauf lorsqu'elle porte atteinte aux intérêts du musulman, qu'ils relèvent de ce monde ou de l'au-delà. Le Prophète (ﷺ) manifestait ouvertement l'amour qu'il vouait à ses épouses afin d'éduquer ses disciples et les inciter à manifester leurs sentiments à leurs épouses pour que leur amour perdure. `Amr ibn al-`Âss dit à ce propos : « Je me rendis chez le Prophète (ﷺ) et lui demandai : « Quelles sont les personnes que tu aimes le plus ? ». « `Â`ichah », me répondit-il. « Et parmi les hommes ? », le questionnai-je une seconde fois. « **Son père** ». « Ensuite ? ». « **`Umar** ». Le Prophète (ﷺ) évoqua ensuite d'autres hommes mais, de peur qu'il ne me cite en dernier, je cessai de le questionner »<sup>104</sup>.

#### **n. Le Noble Messenger (ﷺ) craignait pour ses épouses**

---

<sup>102</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad et a été déclaré authentique par Al-`Albâni.

<sup>103</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>104</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

La peur est un sentiment humain naturel lorsqu'il ne dépasse pas la limite du normal. Au-delà de cette limite, la peur devient une maladie. Le Prophète (ﷺ) craignait pour ses épouses et veillait à ce qu'aucun malheur ne les atteigne. `Anas rapporte qu'il se dirigeait en compagnie de `Abû Talhah vers le Prophète (ﷺ) qui voyageait sur une monture, accompagné de son épouse Safiyyah. Quelque temps plus tard, la monture trébucha et le Prophète (ﷺ) ainsi que son épouse tombèrent. `Abû Talhah descendit de son dromadaire et s'empressa d'aller au secours du Prophète (ﷺ) en lui disant : « Ô Messenger d'Allah, Que je sois sacrifié pour toi ! T'es-tu fais mal ? ». « Non, répondit le Prophète (ﷺ), mais couvre mon épouse ». `Abû Talhah ôta alors son vêtement et couvrit Safiyyah avec et lorsqu'elle se releva, il l'aida ainsi que le Prophète (ﷺ) à remonter sur leur monture<sup>105</sup>.

#### **o. Le Prophète (ﷺ) veillait au salut de ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) désirait le bien de ses épouses et veillait à ce qu'elles agissent bien particulièrement, lorsqu'il s'agit d'œuvres leur faisant gagner la satisfaction d'Allah, les rapprochent du Paradis et les éloignent de l'Enfer. C'est là la réussite dont Allah dit : *« Toute âme goûtera la mort. Mais c'est seulement au Jour de la Résurrection que vous recevrez votre entière rétribution. Quiconque donc est écarté du Feu et introduit au Paradis, a certes réussi. Et la vie présente n'est qu'un objet de jouissance trompeuse »*<sup>106</sup>.

Par ailleurs, `Umm Salamah dit également à ce sujet : « Le Prophète (ﷺ) se réveilla une nuit en sursaut et dit :

---

<sup>105</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

<sup>106</sup> Sourate Âl-'Imrân – La Famille de 'Imrân, verset 184.

**« Gloire à Allah ! Que de trésors descendus...! Que de subversions descendues...! Qui veut réveiller mes épouses afin qu'elles accomplissent la prière. Que de femmes vêtues dans ce bas monde seront dénudées dans l'au-delà »<sup>107</sup>.**

Ainsi, le Prophète (ﷺ) faisait des recommandations à ses épouses et les guidait vers le bien. Il fit de ce comportement une méthode à suivre pour sa communauté. Il dit à ce propos : **« Qu'Allah fasse miséricorde à l'homme qui se réveille la nuit afin de prier, qui réveille son épouse également et si elle refuse, lui asperge le visage d'eau. Qu'Allah fasse miséricorde à la femme qui se réveille la nuit, qui réveille son époux également et s'il refuse, lui asperge le visage d'eau »<sup>108</sup>.**

**p. Le Noble Messager (ﷺ) ne rentrait jamais de voyage à l'improviste**

Le Prophète (ﷺ) détestait l'espionnage et la jalousie démesurée et désirait voir ses épouses dans la plus belle des apparences, ceci afin de renforcer les liens d'amour qui l'unissaient à elles. Ainsi, il ne rentrait pas chez lui à l'improviste après un long voyage et avait l'habitude d'informer au préalable de son retour afin que ses épouses aient assez de temps pour s'embellir et se préparer à l'accueillir. Il revoyait alors ses épouses sous leur plus beau jour et dans la meilleure des apparences, ce qui renforçait l'amour qui l'unissait à elles. Jâbir ibn 'Abdillâh dit à ce propos : **« Nous étions en voyage en compagnie du Prophète (ﷺ) et au moment de rentrer, il nous dit : « Patientez et rentrons de nuit afin que celle qui le**

---

<sup>107</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

<sup>108</sup> Ce hadith a été compilé par `Abû Dâwûd.

souhaite puisse arranger ses cheveux ou se raser le pubis »<sup>109</sup>.

**q. Le Noble Messager (ﷺ) et l'altruisme qu'il éprouvait à l'égard de ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) était de nature généreuse et dépensait en faveur des autres. Il avait l'habitude de préférer ses épouses à lui-même lorsqu'il gagnait quelque chose ou recevait quelque chose en guise de cadeau. Comment pourrait-il en être autrement alors qu'il dit : « **Lorsqu'Allah accorde à l'un d'entre vous un bienfait, qu'il en fasse jouir en priorité sa personne et sa famille** »<sup>110</sup>.

Ces paroles n'étaient pas juste théoriques. Ils les mettaient en pratique comme le rapporte `Anas ibn Mâlik : « Un jour, `Umm Sulaym envoya au Prophète (ﷺ) un plat fait de feuilles de palmiers contenant des dattes fraîches. Il en prit plusieurs poignées qu'il distribua à ses épouses alors qu'il désirait lui-même ces dattes »<sup>111</sup>.

**r. Le Noble Messager (ﷺ) et sa modestie envers ses épouses**

« **Quiconque fait preuve de modestie sera élevé par Allah** ». Ce sont des paroles que le Prophète (ﷺ) adressait à ses Compagnons pour leur défendre d'être hautains et méprisants. Il mettait lui-même en pratique ces paroles au travers de son comportement avec les gens dont ses épouses. `Anas ibn Mâlik rapporte à ce propos dans le

---

<sup>109</sup> Ce hadith a été compilé par `Abû Dâwûd.

<sup>110</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad et a été déclaré authentique par Al-`Albâni.

<sup>111</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad et a été déclaré authentique par Al-`Albâni.

hadith narrant le retour de la campagne de Khaybar que le Prophète (ﷺ) prépara le dos de la monture de son épouse Safiyyah et lui présenta son genou afin qu'elle puisse monter dessus<sup>112</sup>.

#### **s. Le Noble Messager (ﷺ) pardonnait les erreurs de ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) comprenait la jalousie de ses épouses et les conséquences de cette jalousie ne provoquaient pas sa colère. Au contraire, il faisait face à la situation avec patience. `Anas ibn Mâlik rapporte que le Prophète (ﷺ) était un jour chez une de ses épouses. Une autre Mère des Croyants lui envoya un panier dans lequel il y avait de la nourriture. La Mère des Croyants chez qui était le Prophète (ﷺ) frappa la main du serviteur qui portait le panier. Ce dernier tomba et la nourriture qu'il contenait se déversa sur le sol. Le Prophète (ﷺ) ramassa la nourriture déversée et la remis dans le panier en disant : « **Votre mère a eu une crise de jalousie. Mangez ! Mangez !** ». Il retint ensuite le serviteur pour lui donner un plat neuf appartenant à la Mère des Croyants chez qui il était afin qu'il le remette à celle qui lui avait envoyé la nourriture »<sup>113</sup>.

#### **t. Le Noble Messager (ﷺ) connaissait les états d'âmes de ses épouses**

La sensibilité du Prophète (ﷺ) et sa douceur lui permettaient de connaître les sentiments de ses épouses et de les ressentir lui-même. Il répondait ainsi par le pardon aux sentiments négatifs à l'image de ce que rapporte `Â`ichah. Le Prophète (ﷺ) lui dit un jour : « **Je sais quand**

---

<sup>112</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

<sup>113</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

**tu es en colère contre moi et quand tu ne l'es pas ».** « Comment le sais-tu ? », le questionna 'Â`ichah. Le Prophète (ﷺ) lui dit : « **Quand tu n'es pas en colère contre moi, tu jures en disant « par le Seigneur de Muhammad (ﷺ) » et quand tu es en colère contre moi, tu dis « par le Seigneur de `Ibrâhîm »** ». 'Â`ichah dit alors : « Oui par Allah. Je ne peux que m'abstenir de prononcer ton nom lorsque je suis en colère, ô Messenger d'Allah (ﷺ) »<sup>114</sup>.

#### **u. Le Noble Messenger (ﷺ) était équitable avec ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) était d'une extrême équité avec ses épouses et son équité s'étendait à tous les aspects de la vie, dans son lieu de résidence ou en voyage. 'Â`ichah dit à ce propos : « Le Prophète (ﷺ) ne préférait aucune d'entre nous au détriment des autres s'agissant du temps qu'il nous consacrait. Chaque jour, il rendait visite à ses épouses sans avoir de relations intimes avec elles pour terminer par celle dont c'était le tour et passait la nuit chez elle »<sup>115</sup>.

De plus, la maladie ne l'empêcha pas d'être équitable. En effet, 'Â`ichah rapporte que le Prophète (ﷺ) demandait chez qui il allait passer la nuit suivante durant la maladie qui précéda sa mort et il désirait être chez elle. Ses épouses lui accordèrent la permission d'être soigné chez celle qu'il voulait et il resta chez 'Â`ichah jusqu'à sa mort<sup>116</sup>.

---

<sup>114</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

<sup>115</sup> Ce hadith a été compilé par `Abû Dâwûd.

<sup>116</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

#### 4. L'aspect social de la relation du Prophète (ﷺ) avec ses épouses

##### a. Le Noble Messenger (ﷺ) et sa délicatesse envers ses épouses

« **Lorsque la douceur se trouve dans une chose, elle ne peut que l'embellir et lorsque la douceur est absente d'une chose, elle ne peut que l'enlaidir** ». Cette noble orientation prophétique vise à éduquer la communauté musulmane. Le Prophète (ﷺ) était en effet doux dans tout ce qu'il faisait, aimait la douceur et ordonnait aux siens de faire preuve de douceur. Il dit ainsi à 'Â`ichah : « **Ô 'Â`ichah ! Soit douce car lorsqu'Allah veut du bien à une famille, Il fait entrer chez eux de la douceur** »<sup>117</sup>.

Il n'ordonnait pas aux siens et ne les chargeait pas de ce qu'ils ne pouvaient pas accomplir. Au contraire, il leur demandait de répondre par la bienfaisance aux offenses et par le calme aux provocations. 'Â`ichah rapporte que lorsqu'un groupe de juifs entra chez le Prophète (ﷺ), ils lui dirent : « *As-sâmu 'alaykum* (que la mort soit sur vous) ». « Que la mort et la malédiction soient sur vous ! », leur répondit 'Â`ichah. Le Prophète (ﷺ) lui dit alors : « **Patience ô 'Â`ichah, Allah aime la douceur en toute chose** ». « N'as-tu pas entendu ce qu'ils ont dit ? », le questionna 'Â`ichah. Le Prophète (ﷺ) lui répondit en disant : « **Si et je leur ai dit : Et sur vous également** »<sup>118</sup>.

##### b. Le Noble Messenger (ﷺ) rendait service à ses épouses

Parmi les vertus du Prophète (ﷺ), figure le fait qu'il ne dédaignait pas être au service de ses épouses et de les aider, par compassion et miséricorde de sa part. Lorsqu'on

---

<sup>117</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Mundhiri.

<sup>118</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

demanda à ‘Â`ichah si le Prophète (ﷺ) se chargeait lui-même de certaines tâches domestiques, elle répondit en disant : « Il réparait ses sandales et se chargeait des tâches qu’un homme peut assumer chez lui ». Dans une autre version du hadith, elle dit : « Il réparait ses sandales, rapiécail ses vêtements et cousait »<sup>119</sup>.

**c. Le Noble Messenger (ﷺ) ne s’en remettait pas aux autres pour accomplir ces obligations**

Chacun de nous a des besoins spécifiques et ceci est également valable pour le Prophète (ﷺ). Celui-ci les satisfaisait lui-même afin d’alléger les obligations de ses épouses et les aider.

Lorsqu’on demanda à ‘Â`ichah si le Prophète (ﷺ) se chargeait lui-même de certaines tâches domestiques, elle répondit en disant : « C’était un être humain parmi d’autres. Il rapiécail ses vêtements, trayait sa brebis et s’en remettait à lui-même pour tout ce dont il avait besoin »<sup>120</sup>.

**d. Le Noble Messenger (ﷺ) entretenait financièrement ses épouses**

La générosité et le don sont des principes que le Prophète (ﷺ) inculquait à ses disciples. Il dit en effet : « **Allah est généreux et aime la générosité** ». Ainsi, le Prophète (ﷺ) dépensait au profit de ses épouses avec largesse et ne se montrait pas avare. Il allait même aux devants de leurs demandes et les anticipait. Il dit à ce propos : « **Entre un dinar dépensé dans le sentier d’Allah, un dinar dépensé dans l’affranchissement d’un esclave, un dinar donné en aumône à un nécessiteux et un dinar dépensé**

---

<sup>119</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad.

<sup>120</sup> Ce hadith a été compilé par Adh-Dhahabi.

**au profit de ta famille, celui qui est le mieux rétribué est le dinar dépensé au profit de ta famille »<sup>121</sup>.**

Mieux, le Prophète (ﷺ) rendit obligatoire le fait d'entretenir financièrement ses épouses et lorsque des Compagnons lui demandèrent quels sont les droits dus par l'époux à l'épouse, il répondit : « **Tu la nourris lorsque tu te nourris et tu la vêtis lorsque tu te vêtis, tu ne la frappes pas au visage, tu ne l'insultes pas et si tu quittes le lit conjugal, elle demeure au foyer** »<sup>122</sup>.

#### **e. Le Noble Messager (ﷺ) et le confort de ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) recherchait à assurer le confort de ses épouses, particulièrement lors des voyages qui sont des situations où on a plus de chance de manquer de confort et d'être fatigué. Par conséquent, le Prophète (ﷺ) était présent et les entourait de ses soins. `Anas ibn Mâlik rapporte que le Prophète (ﷺ) était une fois en voyage et un serviteur nommé `Anjachah était chargé de suivre les montures de ses épouses. Le Prophète (ﷺ) lui dit : « **Chante doucement par égard pour les femmes, ô `Anjachah** ». En effet, les épouses du Prophète (ﷺ) étaient sur des palanquins installés sur des dromadaires et le fait de chanter à haute voix incite les bêtes à marcher plus rapidement. Voilà pourquoi le Prophète (ﷺ) eut peur pour ses épouses<sup>123</sup>.

#### **f. Le Prophète (ﷺ) était indulgent et endurait la mauvaise humeur de ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) réagissait à la mauvaise humeur de ses épouses avec bonne humeur et à leur rudesse par de

---

<sup>121</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>122</sup> Ce hadith a été compilé par `Abû Dâwûd.

<sup>123</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

l'amour. Il pardonnait également les erreurs qu'elles commettaient, à condition qu'il ne s'agisse pas d'une transgression religieuse, et l'offenser ne provoquait que plus d'indulgence de sa part. 'Umar ibn al-Khattâb raconte à ce propos ce qui suit : « Nous autres quraychites avons de l'autorité sur nos femmes mais lorsque nous arrivâmes à Médine, nous trouvâmes des gens que leurs femmes commandaient et les nôtre se sont mises à apprendre d'elles ! Un jour, je me fâchai contre ma femme et elle me tint tête et comme je lui reprochai son attitude, elle me dit : « Par Allah, les épouses du Prophète (ﷺ) lui tiennent tête et certaines ne lui adressent pas la parole une journée entière ». Je dis alors : « Celle qui agit ainsi est perdue ». Je m'habillai ensuite et me rendit chez Hafsa. Je lui dis : « Ô Hafsa, est-il vrai que l'une d'entre vous se dispute avec le Prophète (ﷺ) et ne lui adresse pas la parole jusqu'à la nuit ? ». « Oui », répondit-elle. « Celle qui agit ainsi est perdue, lui dis-je. Crois-tu être à l'abri de la colère d'Allah suite à la colère de Son Messenger. Tu mourrais alors. Ne fais pas de demandes abusives au Prophète (ﷺ), ne lui tiens pas tête et ne t'avise plus de ne plus lui adresser la parole. Quant à moi, demande-moi ce qui te plaît »<sup>124</sup>.

#### **g. Le Noble Messenger (ﷺ) concrétisait les désirs de ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) s'empessait de satisfaire ses épouses et de les rendre heureuses. Une fois, 'Â'ichah dit au Prophète (ﷺ) : « Ô Messenger d'Allah, toutes tes épouses ont une *kunyah* sauf moi ». Le Prophète (ﷺ) lui répondit en disant : « Adopte une *kunyah* faisant référence à 'Abdullâh ibn az Zubayr. Tu seras désormais `Umm 'Abdillâh »<sup>125</sup>.

<sup>124</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

<sup>125</sup> La *kunyah* est une sorte de surnom qui commence par `Abû (père) pour les hommes et `Umm (pour les femmes).

‘Ā`ichah conserva cette *kunyah* jusqu’à sa mort malgré le fait qu’elle ne donna naissance à aucun enfant<sup>126</sup>.

#### **h. Le Noble Messager (ﷺ) soignait ses épouses**

L’être humain éprouve le besoin d’être l’objet d’intérêt lorsqu’il est bien portant et ce besoin est plus grand lorsqu’il est en état de faiblesse ou de maladie. Le Prophète (ﷺ) ne négligeait pas cet aspect et veillait à choyer ses épouses afin de leur être agréable et de renforcer leur moral. ‘Ā`ichah dit à ce propos : « Lorsque’une personne de la famille du Prophète (ﷺ) tombait malade, il récitait les *mu’awwidhât* en soufflant sur elle. Durant la maladie qui précéda sa mort, je soufflai donc sur lui et je passai sa main sur son corps car elle était plus bénie que la mienne »<sup>127</sup>.

#### **i. Le Noble Messager (ﷺ) se rassurait sur l’état de ses épouses**

Malgré ses occupations et ses nombreuses responsabilités envers sa communauté, le Prophète (ﷺ) accorda une part de son intérêt à ses épouses qu’il ne négligeait pas. ‘Umar ibn al-Khattâb rapporte que le Prophète (ﷺ) restait à sa place lorsqu’il finissait d’accomplir la prière de l’aube et les gens se rassemblaient autour de lui jusqu’au lever du soleil. Il se rendait ensuite chez ses épouses afin de les saluer l’une après l’autre et faire des invocations en leur faveur. Il restait ensuite chez celle dont c’était le tour de passer le jour avec lui<sup>128</sup>.

---

<sup>126</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad et a été déclaré authentique par Al-`Albâni.

<sup>127</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>128</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Haythami.

#### **j. Le Noble Messager (ﷺ) demandait conseil à ses épouses**

Il était de l'habitude du Prophète (ﷺ) de demander conseil à ses Compagnons pour ses affaires publiques et privées. Il demandait également conseil à ses épouses et tirait profit de leurs avis au point même de les prendre en compte pour des affaires concernant la communauté. Marwân ibn al-Hakam et Al-Miswar ibn Makhramah rapporte à ce propos ce qui suit : « Après la conclusion de la trêve d'Al-Hudaybiyyah, le Messager d'Allah (ﷺ) dit à ses Compagnons : « **Levez-vous ! Sacrifiez vos bêtes et rasez-vous !** ». Seulement, aucun d'eux ne se leva, abattus qu'ils étaient par la trêve qu'ils estimaient défavorable à leur cause. Le Prophète (ﷺ) répéta deux autres fois son ordre mais personne ne se leva. Il entra chez `Umm Salamah et lui dit : « Ô `Umm Salamah ! Ne vois-tu pas que je donne des ordres aux gens mais ceux-ci ne les exécutent pas ? ». `Umm Salamah dit au Prophète (ﷺ) : « Ô Messager d'Allah, ne leur en veux pas. Ils sont abattus par la trêve qu'ils estiment défavorable à leur cause. Sors sans dire un mot à aucun d'entre eux avant que tu ne fasses ton sacrifice et que tu n'appelles ton barbier pour te raser la tête devant eux, car si les gens te voient agir, ils agiront comme toi ». Le Prophète (ﷺ) sortit et fit ce que lui conseilla `Umm Salamah de faire. En voyant cela, les fidèles se levèrent, immolèrent leurs bêtes et se mirent à se raser les cheveux ou à les raccourcir les uns aux autres. Le Prophète (ﷺ) dit ensuite : « **Ô Allah ! Pardonne à ceux qui se sont rasés les cheveux !** ». On lui dit alors : « Ô Messager d'Allah ! Et ceux qui les ont coupés ? »<sup>129</sup>.

---

<sup>129</sup> Ce hadith a été compilé par Ibn `AbdilBarr.

### **k. Le Noble Messenger (ﷺ) demandait la permission à ses épouses**

Le comportement du Prophète (ﷺ) était d'une perfection telle qu'il continua d'être équitable même lorsqu'il était malade. Il ne pouvait faire exception à son habitude d'équité qu'en demandant la permission à ses épouses et qu'en obtenant de celle-ci un renoncement libre à leur droit. 'Â`ichah rapporte en effet que le Prophète (ﷺ) dit à ses épouses lors de la maladie qui précéda son décès : « **Je ne peux plus passer un jour avec chacune d'entre vous. Si vous me le permettez, je resterai chez 'Â`ichah** ». Ses épouses lui accordèrent effectivement cette permission<sup>130</sup>.

'Â`ichah dit également à ce propos : « Le Prophète décéda dans mon appartement, le jour où c'était d'habitude mon tour, la tête posée entre ma poitrine et mon cou et ma salive s'était mélangé à la sienne avant sa mort. En effet, 'Abdurrahmân ibn `Abî Bakr tenait un siwâk qu'il mâchait. Le Prophète regarda le siwâk et je demandai à 'Abdurrahmân de me le donner. Je le pris et le mâchai afin de le ramollir puis le donnai au Prophète (ﷺ) qui le mâcha alors qu'il était appuyé sur ma poitrine »<sup>131</sup>.

### **l. Le Noble Prophète (ﷺ) ne s'accaparait jamais d'une chose au détriment de ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) aimait tout partager avec ses épouses, même les invitations personnelles. `Anas ibn Mâlik rapporte que le Prophète (ﷺ) avait un voisin perse qui cuisinait bien et il invita un jour le Prophète (ﷺ) à un repas. Le Prophète (ﷺ) lui demanda si 'Â`ichah était également conviée mais le perse répondit négativement.

---

<sup>130</sup> Ce hadith a été compilé par `Abû Dâwûd.

<sup>131</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Bukhâri.

Ce dernier invita le Prophète (ﷺ) une deuxième fois sans convier ‘Â`ichah. Ce n’est qu’à la troisième reprise que le Prophète (ﷺ) accepta car le perse consentit à inclure ‘Â`ichah dans son invitation<sup>132</sup>.

#### **m. Le Noble Messenger (ﷺ) et son désir de rendre heureuses ses épouses**

Réjouir les gens et les rendre heureux est une recommandation religieuse qui est d’autant plus vrai au plus les personnes sont proches. ‘Â`ichah dit à ce propos : « Lorsque je vis le Prophète un jour de bonne humeur, je lui dis : « Ô Messenger d’Allah, fais une invocation en ma faveur ». Le Prophète (ﷺ) dit : « **Ô Allah ! Pardonne à ‘Â`ichah les péchés qu’elle a commis et ceux qu’elle commettra** ». ‘Â`ichah se mit alors à rire au point que sa tête tomba sur son giron. Le Prophète (ﷺ) lui dit : « **Mon invocation te plaît-elle ?** ». « Oui, comment pourrait-elle ne pas me plaire », répondit ‘Â`ichah. Le Prophète (ﷺ) dit alors : « **Par Allah, c’est l’invocation que je fais en faveur de ma communauté après chaque prière** »<sup>133</sup>.

#### **n. Le Noble Messenger (ﷺ) enseignait à ses épouses et les orientait**

Le Prophète (ﷺ) a été envoyé pour annoncer la bonne nouvelle, avertir, enseigner et orienter. Il veillait à accomplir ces missions envers ses disciples mais également envers ses épouses car les proches sont en priorité ceux qui doivent en bénéficier. Juwayriyah bint al-Hârith, l’épouse du Prophète (ﷺ), rapporte qu’un jour, le Prophète (ﷺ) sortit de chez elle de bon matin après avoir accompli la prière de l’aube alors qu’elle-même était

---

<sup>132</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>133</sup> Ce hadith a été compilé par Al-Haythami.

restée à l'endroit où elle avait accompli sa prière. Lorsqu'il rentra, il la trouva à la même place. Il lui dit : **«Tu es restée comme tu étais lorsque je t'ai quitté? »**. Elle répondit : « Oui ». Alors le Prophète (ﷺ) dit : **« J'ai certes dit après toi quatre paroles à trois reprises qui si elles étaient pesées avec tout ce que tu as dit comme rappel aujourd'hui, elles seraient plus lourdes : Gloire et louange à Allah du nombre de ses créatures, de sa propre satisfaction, de la lourdeur de son trône et du nombre de ses paroles »**<sup>134</sup>.

#### **o. Le Noble Messenger (ﷺ) éduquait ses épouses**

Tout en traitant aimablement et avec douceur ses épouses, le Prophète (ﷺ) était sage dans son comportement. En effet, lorsque la situation permettait qu'il soit aimable et doux, il l'était et lorsqu'une de ses épouses commettait une faute sur laquelle il ne pouvait pas fermer les yeux, il l'éduquait en lui faisant des reproches, en la menaçant et en l'avertissant. 'Ā'ichah dit à ce propos qu'elle dit un jour au Prophète (ﷺ) à propos de Safiyyah : « Sa petite taille suffirait à te la faire détester ». Le Prophète (ﷺ) répondit en disant : **« Ô 'Ā'ichah, tu as dit un mot qui, s'il était mélangé à l'eau de la mer, l'aurait certainement polluée »**<sup>135</sup>.

#### **p. Le Noble Messenger (ﷺ) apaisait la colère de ses épouses**

Par sa sagesse, le Prophète (ﷺ) accordait à chaque chose l'importance qui lui était due et se comportait avec chaque personne en fonction de ce qu'elle était. Il savait ainsi comment apaiser la colère de ses épouses et les calmer.

---

<sup>134</sup> Ce hadith a été compilé par Muslim.

<sup>135</sup> Ce hadith a été compilé par `Abû Dâwûd et a été déclaré authentique par Al-`Albâni.

‘Â`ichah dit à ce propos : « Lorsque j’étais en colère, le Prophète (ﷺ) me pinçait le nez et disait : **« Ô ‘Uwaych ! Dis : Ô Seigneur de Muhammad, pardonne mon péché, apaise ma colère et protège moi des troubles qui égarent »**<sup>136</sup> .

#### **q. Le Noble Messenger (ﷺ) résolvait les problèmes de ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) s’en tenait aux jugements religieux pour résoudre la plupart des problèmes de ses épouses, ce qui satisfaisait ces dernières. Pour le reste des problèmes, il avait recours à la raison et à la logique. `Anas ibn Mâlik raconte que Safiyyah sut un jour que Hafsah l’avait traité de « fille de juif » et elle se mit à pleurer. Le Prophète (ﷺ) entra chez elle et, la trouvant en pleurs, la questionna sur la cause de ces larmes. « Hafsah m’a traité de fille de juif », répondit Safiyyah. Le Prophète (ﷺ) lui dit alors : **« Tu es la fille d’un Prophète, la nièce d’un Prophète et l’épouse d’un Prophète ! En quoi se croit-elle donc supérieure à toi ? »**. Ensuite, il demanda à Hafsah de craindre Allah<sup>137</sup> .

#### **r. Le Noble Messenger (ﷺ) acceptait les excuses de ses épouses**

Les fautes peuvent survenir de n’importe qui, particulièrement de ceux que l’on fréquente quotidiennement et accepter les excuses de ceux qui les commettent est signe de pureté du cœur et de l’âme. Or, qui a une âme plus pure que celle du Prophète (ﷺ) ? Un jour qu’il attendait ‘Â`ichah qui tarda à rentrer, il lui demanda ce qui la retint et elle lui répondit : « J’écoutai la

---

<sup>136</sup> Ce hadith a été compilé par As-SuyûTi.

<sup>137</sup> Ce hadith a été compilé par `Ahmad et a été déclaré authentique par Al-`Albâni.

récitation d'un homme dont la voix est la plus belle que j'ai entendu ». Le Prophète (ﷺ) alla écouter la récitation de cet homme et dit : « **C'est Sâlim l'affranchi de `Abû Hudhayfah. Louange à Allah d'avoir fait de lui un homme de ma communauté** »<sup>138</sup>.

#### **s. Le Noble Messager faisait éprouver de la joie à ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) aimait annoncer à ses épouses ce qui les réjouissait et les apaisait. 'Â`ichah rapporte que le Prophète (ﷺ) lui dit une fois : « **Serais-tu satisfaite d'être mon épouse dans ce bas monde et dans l'au-delà ?** ». « Oui », répondit-elle. Il lui dit alors : « **Tu es mon épouse dans ce bas monde et dans l'au-delà** »<sup>139</sup>.

#### **t. Le Prophète (ﷺ) et sa douceur avec ses épouses**

Le Prophète (ﷺ) se comportait avec tous ceux qui l'entouraient avec une douceur extrême et de la meilleure des manières conformément au verset où Allah dit de lui : « *Et tu es certes, d'une moralité éminente* »<sup>140</sup>.

Il était d'une douceur encore plus grande envers ses épouses. 'Â`ichah dit à ce sujet : « Avec ses épouses, il était l'homme le plus doux et le plus généreux. Il ne cessait de rire et de sourire »<sup>141</sup>.

#### **u. Le Noble Messager (ﷺ) et sa tolérance envers ses épouses**

---

<sup>138</sup> Ce hadith a été compilé par Al-'Irâqi.

<sup>139</sup> Ce hadith a été compilé par `Abû Dâwûd et a été déclaré authentique par Ibn Hibbân.

<sup>140</sup> Sourate Al-Qalam – La Plume, verset 4.

<sup>141</sup> Ce hadith a été compilé par As-SuyûTi.

Le Prophète (ﷺ) était un homme avenant et tolérant dans tous les aspects de la vie. Il tolérait la faute même si elle était sciemment commise et trouvait des excuses à son auteur, que celui-ci fasse partie de ses amis ou de ses ennemis. En effet, lorsqu'il prit la Mecque dont les habitants l'en avaient expulsé et avaient persécuté ses Compagnons, il leur dit : « **Que pensez-vous que je vais faire de vous ?** ». « Tu es un noble frère et un noble neveu ». Il leur dit alors : « **Partez, vous êtes libres** ». C'était là une occasion de se venger et de régler ses comptes mais son éminente moralité le lui interdit. Pour leur part, les épouses du Prophète (ﷺ) bénéficiaient largement de cette tolérance. En effet, lorsque le Prophète (ﷺ) rentrait chez lui après avoir passé une journée éreintante, il demandait à ses épouses s'il y a de la nourriture et si elles répondaient négativement, il disait : « **Je jeûne aujourd'hui** »<sup>142</sup>.

Il ne les disputait donc pas et ne les violentait pas mais répondait d'une façon qui montrait que le problème était sans gravité et qu'il trouvait une excuse à ses épouses.

#### v. Le Noble Messager (ﷺ)

Nous partîmes avec le Prophète (ﷺ), ne pensant faire que le pèlerinage. Arrivés à la Mecque, le Prophète (ﷺ) accomplit les circumambulations autour de la Ka'bah et accomplit les processions entre les monts As-Safâ et Al-Marwâ mais ne se désacralisa pas après cela et avait amené un sacrifice. Tous ceux qui étaient avec lui, ses femmes et ses compagnons accomplirent les rites qu'il avait accomplis. Ceux qui n'avaient pas amené de sacrifices se désacralisèrent. 'Â'ichah, qui avait

---

<sup>142</sup> Ce hadith a été compilé par An-Nasâ'i.

ses menstrues, dit : « Ô Messager d'Allah, tous ceux qui t'accompagnent, sauf moi, vont revenir après avoir fait le grand et le petit pèlerinage ». « **N'as-tu donc pas accompli les circumambulations lorsque nous sommes arrivés ?** », lui demanda-t-il. « Non », répondit 'Ā'ichah. Le Prophète (ﷺ) reprit en disant : « Vas avec ton frère jusqu'à At-Tan'im, fais la *telbiyah* du petit pèlerinage et je te donne rendez-vous à tel et tel endroit. 'Ā'ichah partit avec 'Abdurrahmân pour At-Tan'im et elle fit la *telbiyah* du petit pèlerinage. Safiyyah bint Huyayy ayant alors eu ses menstrues, le Prophète (ﷺ) s'écria : « **Femme stérile et sans cheveux, tu vas nous retenir ici ? N'as-tu pas accompli les circumambulations le jour du sacrifice ?** ». « Si », répondit-elle ! « **Il n'y a pas de mal alors, pars** ». 'Ā'ichah rencontra alors le Prophète (ﷺ) pendant qu'il montait avec les gens de la Mecque, tandis qu'elle descendait.

## Conclusion

Dans l'islam, la relation entre l'homme et la femme est une relation faite d'amour, de respect, de miséricorde et de considération mutuelle. L'homme aime la femme en tant qu'épouse, lui fait miséricorde en tant que fille et la respecte en tant que mère. Par ailleurs, plus la femme avance en âge et plus l'islam lui accorde du respect et de la considération. En effet, « **Ne fais pas partie des nôtres celui, celui qui ne fait pas miséricorde à nos petits et qui n'honore pas nos vieux** », conformément aux dires du Prophète (ﷺ).

Il n'existe donc pas de problème entre l'homme et la femme dans l'islam car chacun a été créé pour l'autre et chacun a des qualités différentes de celles de l'autre. Ainsi, l'homme a certains défauts qui sont compensés par des qualités de la femme et vice versa. Par conséquent, l'islam attribua à la femme des obligations religieuses et sociales conformes à sa morphologie et à sa psychologie et lui attribua des droits selon les mêmes critères. Il en est de même pour l'homme. C'est à travers cet équilibre entre les deux sexes institué par l'islam que se concrétisent l'harmonie, la concorde, l'apaisement, l'amour et l'affection entre l'homme et la femme et c'est à travers cet équilibre qu'ils fusionnent afin de réaliser les objectifs pour les lesquels ils ont été créés. Allah dit en effet : « *Allah vous a fait à partir de vous-mêmes des épouses,*

*et de vos épouses Il vous a donné des enfants et des petits-enfants. Et Il vous a attribué de bonnes choses. Croient-ils donc au faux et nient-ils le bienfait d'Allah? »<sup>143</sup>.*

Lorsque l'islam permet à l'homme certaines choses et les interdit à la femme ou en permet d'autres à la femme et les interdit à l'homme, il met en application le principe de différence morphologique et psychologique entre l'homme et la femme. Il est en effet injuste de charger une personne d'accomplir ce qu'elle n'a pas la capacité d'accomplir. Par exemple, on ne peut pas faire fonctionner une voiture roulant à l'essence avec du diesel même si la combustion du diesel est plus rapide et vice versa.

Ceci est donc notre romantisme que nous tenons de notre exemple, le Prophète Muhammad (ﷺ), qui nous promet d'être rétribué pour tout comportement louable envers autrui et nous avertit d'être châtiés pour tout comportement répréhensible.

En outre, le romantisme islamique n'est pas seulement théorique comme cela est le cas pour les histoires d'amour légendaires, il a au contraire été mis en application par le Prophète (ﷺ) dans sa version la plus noble. Le prendre comme exemple suffirait à résoudre tous les problèmes conjugaux du monde qui apparaissent suite à l'ignorance de chacun des deux époux des droits de l'autre partenaire. Ces droits sont clairement définis par la législation islamique et les violer constitue un péché qui mérite le châtement d'Allah. D'autre part, les respecter constitue

---

<sup>143</sup> Sourate An-Nahl – Les Abeilles, verset 72.

une obéissance à Ses ordres qui mérite d'être rétribuée et assure la stabilité domestique.

Ce que l'on peut observer comme problèmes familiaux parmi les musulmans résulte du fait qu'ils ne prennent pas suffisamment leur Prophète (ﷺ) pour exemple et n'obéissent pas à ses recommandations.

Ceci est donc notre romantisme islamique, un romantisme complémentaire et un comportement noble envers toute être humain et en particulier la femme qui est le meilleur don qu'Allah nous ait fait, après l'Islam.



[WWW.ISLAMLAND.COM](http://WWW.ISLAMLAND.COM)